

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

ABONNEMENT.

A QUÉBEC :
12 mois, 10s.
6 " 5s.
3 " 2s-6d.
payable d'avance.

L'ORDRE SOCIAL.

ABONNEMENT.

A LA CAMPAGNE :
12 mois, 7s-6d.
autres les frais de
Poste.
payable d'avance.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DE TEMPERANCE.

C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde.—*Ryaney*

BUREAU DE RÉDACTION. }
No. 5, Rue des Jardins. }

QUÉBEC, JEUDI, 6 DÉCEMBRE, 1850.

{ BUREAU DE RÉDACTION
{ No 5, Rue des Jardins.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO.

Littérature.—Les Enfants de Dieu. (fin.)—**Morale.**—Oeuvres posthume de Simon de Nantua (suite.)—**Etudes Historiques.**—Souvenirs et impressions de voyage, par le vicomte Walsh, (suite.)—La peau d'Ours, souvenirs des bords de la Sabine, (suite.)—**Chronique Politique.**—Nouvelles locales ; faits divers, &c, &c.

LITTÉRATURE.

Les Enfants de Dieu.

(Fait historique)

III.

PAUVRE ENFANT.

(Fin.)

Les officiers se tenaient autour de lui, mornes, la tête baissée, affligés au milieu même de leur victoire, car ils comprenaient, ces esprits nobles et dévoués, que si le général s'enorgueillissait de son triomphe, le père était cruellement frappé au cœur.

On se taisait, ou plutôt on priait tout bas pour qu'une juste vengeance pût dédommager, du moins, celui qui avait si généreusement sacrifié l'espoir de sa famille au bonheur de sa patrie.

Soudain, on entendit au loin des décharges de mousqueterie et de clameurs prolongées. Ces bruits, étouffés par l'épaisseur des murailles de la forteresse, étaient cependant assez perceptibles pour qu'on pût comprendre qu'il s'agitait d'une escarmouche avec l'ennemi. Puis, tout rentra dans le silence.

Gaffori seul murmura ces mots :—Je leur ai demandé le chef des Génois vivant ; vont-ils donc me l'apporter mort ?

Et il reprit son attitude calme et méditative.

Enfin, des pas précipités retentirent sur les dalles sonores de l'arcade voisine.

—C'est Piédro, cria un des assistants qui faisait le guet à la porte.

La physionomie de Gaffori brilla comme un éclair, sa tête se releva, ses yeux, injectés de sang, s'attachèrent avec une indéchiffrable fixité vers l'entrée de la salle.

Piédro parut enfin, et s'avança.—Et bien ? s'informa Gaffori, dont la vie tout entière semblait dépendre du mot qu'allait prononcer le capitaine.

—Vous ne vous ôtiez pas trompé, général ; Don Fabiano avait suivi votre exemple : à l'aide d'une corde, il s'est glissé jusqu'au fleuve.

—Et vous l'avez tué ! n'est-il pas vrai ?—Nous

sommes arrivés trop tard d'une minute, répondit Piédro, et il a fui...

Un hurlement étouffé se fit jour à travers la gorge enflammée de Gaffori.

—Des amis dévoués l'attendaient avec une nacelle... au moment où nous sommes arrivés, il s'embarqua.

—Et vous l'avez laissé fuir ? murmura la voix sombre du vieux corse.

—Des coups de feu échangés de part et d'autre n'ont eu aucun résultat, continua Piédro Donati plus lentement... Mais rassurez-vous, comte Gaffori... moi et mes compagnons n'étions pas gens à abandonner ainsi la partie... Nous avons un otage...

—Un otage ? répéta Gaffori, dont les prunelles rayonnèrent d'un nouvel espoir.

—Oui, otage... et qui vaut bien celui qu'on vous avait enlevé, général... Don Fabiano vous a pris votre fille... je vous rends la fille de don Fabiano.

—La fille de don Fabiano ! s'écria le comte Gaffori en riant d'un de ces rires saccadés, lugubres et horribles qui sont les avant-coureurs ordinaires d'une victoire sans merci.

Puis il reprit : Oui, je la connais cette enfant, je l'ai aperçue quelquefois quand elle se promenait avec son père... Il la tenait par la main... Elle tenait par la main... Il souriait !

—Ce bonheur est fini pour lui, général.

—Oui, j'en jure Dieu ! reprit Gaffori, les deux pères porteront le même deuil !... Il a donc abandonné sa fille en fuyant, le lâche !

—Général, dans le plus fort du combat, et lorsque la terreur égarait l'esprit des malheureux femmes restées dans la forteresse, la petite fille de Fabiano, un instant oubliée de sa gouvernante, s'était enfuie à travers la forteresse, et elle était allée se réfugier, à ce qu'il paraît, dans la tour de l'Aigle.

Tandis qu'on la cherchait de tous côtés, Fabiano, pressé par le danger, et ne voulant pas tomber entre vos mains vivants, s'est élançé dans le fleuve, et, comme je vous l'ai dit, s'est sauvé à la nage jusqu'à la barque dans laquelle ses amis l'ont recueilli. Les femmes chargées de garder son enfant ont alors retrouvé ses traces, et elles l'ont prises dans leurs bras et elles essayaient de fuir par le bois jusqu'à l'endroit du fleuve où un bateau pourrait les recevoir pour les rejoindre à Fabiano. C'est alors que j'ai enlevé l'enfant de ce vieux Génois, pour vous donner du moins un précieux otage !

—Une victime.—Oui.

—Qu'on l'amène !

On introduisit la fille de don Fabiano. C'était une charmante et rose créature, âgée de onze ans à peine, fièle, rose, le visage épanoui et ne paraissant comprendre ni pourquoi on l'avait séparée de son

père, ni dans quel but on la remettait à des mains ennemies.

Elle se contenta d'ouvrir de grands yeux étonnés, frais comme l'onde, pure et bleus comme l'azur du ciel. — Est-ce qu'on veut faire du mal à Benina ! demanda-t-elle naïvement.

A ces simples paroles, tout le monde frémit d'un tremblement involontaire, et les regards se portèrent simultanément sur Gaffori. Il était immobile comme une statue, et l'impassibilité de son visage était celle d'un juge impartial qui s'apprête à prononcer son verdict, et qui, pour s'acquitter dignement de cette fonction suprême, se dépouille à la fois de toutes les faiblesses humaines et de ses propres passions.

Plusieurs secondes s'écoulèrent au milieu de ce silence lugubre, espèce de halte obligée qu'on eût pu prendre pour le signal du recueillement avant l'instant solennel du sacrifice.

Enfin, secouant ce recueillement qui menaçait de se changer en une insupportable torture, Gaffori promena ses regards sur le cercle des amis qui l'environnaient, et, ayant tirée son épée, prononça gravement ces mots :

— Amis, laissez-moi seul un moment : j'ai besoin d'interroger Dieu ; mais, à tout événement, si je décide que mon fils Paolo devra être vengé par le glaive, si je rends à mon persécuteur blessure pour blessure, si je réponds au défi du tigre par des représailles dignes de cet horrible exemple, si, en un mot, j'apaise les mânes de l'enfant immolé par l'effre d'une victime aussi innocente que lui, que direz-vous ?

— Nous dirons, s'écria le capitaine Donati, qui crut pouvoir répondre au nom de tous ceux qui étaient présents, nous dirons que la loi du talion est une loi juste, et que vous aurez bien fait.

Un geste et un cri d'assentiment vinrent confirmer les paroles du capitaine. Pietro Gaffori s'inclina en marque de remerciement, et appuya ses mains sur son front. Alors, Pietro Donati fit un signe, et chacun se retira dans un silence respectueux.

La réponse ferme et vigoureuse de Pietro avait profondément pénétré l'âme de Gaffori ; elle y avait produit le même effet que produirait une étincelle sur une trainée de poudre. Il se sentit fou, frappé de vertige, insensé ! L'image de son fils surgit devant ses yeux, pâle, désolée, sanglante. Il ne vit plus, à travers un rêve, que son bien-aimé Paolo... Lui-même avait tué son fils !..

— Non ! s'écria le général corse à la suite de cette évocation terrible qui avait remis successivement sous ses yeux toutes les phases de cette épouvantable catastrophe ; non ! le sang de Fabiano est maudit, et il faut le frapper jusque dans sa race... A un pareil monstre qui feint d'ignorer ou qui méconnaît les plus saintes lois de la nature, il faut apprendre ce que c'est que d'être père et de perdre son enfant.

Et, brandissant son épée dans un transport furieux, il s'élança vers la fille du Génois.

L'acier effleura la peau blanche de Benina,

— Oh ! pitié, pitié ! bégaya la pauvre enfant en tombant à deux genoux, et en levant vers le chef corse ses deux petits bras tremblants.

IV.

UN MIRACLE.

Gaffori s'arrêta, ému jusqu'au fond des entrailles.. et, comme s'il eût vu tout à coup descendre devant

lui un ange du ciel, il recula d'un pas et laissa choir à terre son épée... Ses lèvres, tout-à-l'heure crispées par la colère, semblaient se détendre au souffle d'une pensée religieuse et élémentaire, son regard devenait moins dur, et son cœur, inondé d'un torrent de larmes invisibles, battait à coup précipités.

En ce moment, on eût dit qu'une sainte auréole entourait son front d'un cercle d'or... Les signes d'une inspiration courageuse et sublime se répandaient sur tout son être.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-il dans un élan qui porta toute son âme vers le ciel, merci de m'avoir éclairé à temps, merci de m'avoir sauvé de moi-même ! Cette enfant vivra... oui... je la rendrai à son père... Le Corse sera plus grand que le Génois ; cette vengeance est la seule digne de Gaffori.

Puis, soudain, se baissant pour ramasser son épée : — Et toi, continua-t-il en la serrant sur son cœur avec force, toi, arme loyale et respectée, je pourrai donc encore te porter haute et fière comme par le passé ! tu n'as rien fait de me glisser des mains ! le fer d'un Corse ne devra point servir à une lâcheté !

Gaffori, laissant Benina seule, sortit de la salle comme un fou, et demanda au premier qui se rencontra sur son chemin où étaient ses compagnons.

— Au grand donjon, lui fut-il répondu, où la signora Gaffori elle-même vient de se transporter pour aller y chercher son fils. La nourrice Essia les accompagne.

Le bruit de la mort de son fils, Gaffori eut un frémissement immense. L'idée terrible de la vengeance se fit plus pressante pour la deuxième fois le cerveau... Pour tant il résista à ce mauvais sentiment qui menaçait de lui faire rebrousser chemin, et il se remit à courir dans la direction qui venait de lui être indiquée.

Ce donjon était une des parties les plus antiques de la citadelle de Corté. On y entrait par une voûte basse et fortement cûtrée. Les pas y retentissaient d'une façon lugubre et prolongée. A peine en avait-il touché le seuil, que Gaffori entendit mugir à son oreille mille bruits étranges et discordants ; c'était un concert bizarre de cris douloureux, de clameurs et de sanglots étouffés.

Il posa le pied sur la première marche et prêta l'oreille.

Le bouddonnement était toujours le même, aussi tumultueux, aussi confus.

Gaffori recommença à monter... Mais, à mesure qu'il approchait du sommet, il sentait sa tête s'allourdir, ses jambes trembler, son sang se refroidir et ses forces l'abandonner.

Enfin, pénétrant dans le donjon, il y trouva une femme éplorée jetant des cris déchirants... c'était la sienne, c'était la mère du malheureux Paolo !

Près d'elle, le capitaine Pietro Donati, pâle comme la mort, lui adressait d'ardentes supplications pour l'empêcher d'avancer davantage dans cette horrible forteresse.

Gaffori comprit qu'ils étaient près de la terre à l'extérieur de laquelle son fils avait été exposé sur une étroite pierre qui le retenait au-dessus de l'abîme, et le livrait en proie aux fers lancés par les assiégeants. Il comprit qu'on cherchait les restes mutilés de son enfant.

Le malheureux père connut alors que les lamentations dont l'écho avait si cruellement déchiré son cœur étaient celles de la pauvre mère désespérée qui ne devait connaître que depuis un instant toute

l'épouvantable étendue de son malheur.

Il chancelait, la vie se retirait de lui...encore une minute de cette faiblesse qui semblait tarir les derniers souffles de sa poitrine, et Gaffori tombait pour ne plus se relever.

En ce moment, comme on amenait à la forteresse quelques Génois prisonniers, la jeune Benina, la fille de Fabiano, entrainé avec eux, et elle se précipita dans le donjon avec un air d'empressement et de joie.

Traversant la vaste pièce voûtée, elle courut à la tour voisine, qui était celle de l'Aigle, dans laquelle, pendant le combat, elle s'était un instant réfugiée. Gaffori et sa malheureuse femme suivent machinalement les pas de cette enfant...Mais sur le seuil de la chambre le général s'arrête ; il pense que c'est là où il va trouver la pierre teinte du sang de son fils ; puis il fait encore un pas...sa femme le suit, et tous deux pâles, éperdus, mourants, s'adossent à la muraille pour se soutenir.

Pendant ce temps, Benina s'est approchée d'un lit qui fut le sien lorsqu'elle habitait la citadelle avec son père.

Ce petit lit de bois doré était entouré de courtines de dentelles doublées de soie rose.

Benina, jetant un cri de joie, ouvre ses rideaux. Gaffori et sa femme jettent un regard sous la draperie rose, et un même cri sort de leur poitrine oppressée et frémissante.

Sur le lit de duvet, un petit enfant frais, rosé, à demi-nu, entouré de tous les objets qui peuvent amuser son âge, joue doucement et tient encore à la main les fruits qui viennent de rafraîchir ses lèvres.

Gaffori a reconnu Paolo ! son fils !

L'enfant, dont les regards sont tombés d'abord sur Benina, lui sourit, et il enlace le cou de la petite fille de ses deux bras.

Benina le tient aussi embrassé, et dit en se tournant vers les assistants, comme si elle eût compris toute l'étendue de leurs angoisses et de leur ivresse :

Pauvre petit enfant !... on l'avait déposé sur la pierre... un affreux brouillard de poudre, de fumée l'entourait...le bruit...oh ! le bruit horrible l'épouvantait...Je l'ai apporté sur mon lit...Je lui ai donné... tout... tout ce que j'avais !...

Ainsi c'est dans les bras de la fille de son ennemi, de cet otage dont il a respecté la vie, que Gaffori a retrouvé son fils... et il le trouve sauvé par elle.

Le général tombe à genoux.

—Merci, mon Dieu ! dit-il...en me donnant un grand honneur, vous me donnez une grande leçon... Au nom d'une juste vengeance, j'ai été près de commettre un meurtre épouvantable...Ah ! je le vois, l'humanité seule est juste et grande !

Gaffori et sa femme s'élancent vers les deux enfants et les pressent ensemble dans leurs bras.

Pas une balle, pas un projectile n'a atteint cette peau blanche et rose, et l'on voit briller sur ce front charmant cette joyeuse insouciance du jeune âge qui, après une aussi horrible épreuve, semble révéler chez Paolo l'oubli de tout ce qu'il a dû souffrir.

La mère est à genoux près de son enfant et le couvre de baisers. Le cercle des assistants se resserre et chacun prend part à cette allégresse si profondément sentie.

Alors le capitaine Piédro Donati s'avance vers le chef.

—Comte Gaffori, libérateur de la Corse, lui dit-il, tu avais donné ton fils à la patrie...Dieu te le rend.

—Vous avez raison, répondit doucement Gaffori... c'est à Dieu que je dois cet immense bonheur ; mais vous vous trompez sur les causes qui m'ont pu valoir cette faveur céleste, en l'attribuant au peu de services que j'ai pu rendre à mon pays.

Il acheva en pressant Paolo contre son sein.

—La vie de mon fils est le prix de la grâce que de mon propre mouvement, et sans y être forcé, j'ai accordé tout-à-l'heure à la fille de don Fabiano, mon plus implacable ennemi. Capitaine Piédro, c'est vous que je charge d'aller remettre aujourd'hui même cette belle et innocente enfant entre les mains de son père.

Cette simple allocution remplit tous ceux qui l'avaient écoutée d'un saint respect pour les volontés du ciel. Par un mouvement, pour ainsi dire involontaire et spontané, chacun s'agenouilla et se mit en prière...

Depuis ce temps, l'histoire du fils de Gaffori est passée dans le pays à l'état de légende nationale. Les paysans appellent ces deux créatures si miraculeusement sauvées les *Enfants de Dieu*, et l'on montre encore aux voyageurs attendris l'embrasure de la forteresse où le miracle a eu lieu.

FRÉDÉRIC DE SÉZANNE.

MORALE.

ŒUVRES POSTHUMES

DE

SIMON DE NANTUA,

recueillies

PAR SON ANCIEN COMPAGNON DE VOYAGE ;

LA JURISPRUDENCE DE SIMON DE NANTUA.

(Suite.)

Voilà ce que c'est, mon cher lecteur, voilà ma jurisprudence. Elle n'est ni longue ni savante ; mais, pour y voir à se conduire, il n'est pas besoin que le chemin soit illuminé ; un petit flambeau peut suffire, surtout si ce flambeau est celui du bon sens. Quand à moi, je vous avouerai qu'en pratiquant ce que je viens de dire, j'ai évité toute ma vie, pour mon propre compte, et j'ai souvent fait éviter à d'autres, les différends et les querelles que nous aurions pu avoir avec les particuliers ou avec la société. Il pourra, j'espère, en être de même pour vous, et je m'en réjouirai, car ce sera vous épargner bien des peines, bien des soucis, et peut-être votre ruine. Un procès est une cloche qui vous tinte aux oreilles le jour et la nuit, et qui ne vous laisse ni entendre ni dormir. C'est une pompe établie dans votre bourse, et qui tire jusqu'à ce qu'elle l'ait mise à sec. Puissé-je donc contribuer à vous préserver d'un semblable fléau ! Après cela, de vous en répondre, c'est ce que je n'oserais point, parce qu'il y a des gens qui n'entendent pas la raison, et qui ne sauraient vivre sans querelles. Or, s'il arrivait que vous eussiez affaire à ceux-ci, le préservatif pourrait être sans effet, et il n'y aurait plus qu'à appliquer le remède, c'est-à-dire à vous défendre. C'est alors que ma jurisprudence cesserait, et qu'il faudrait, sans hésiter, recourir à celle d'un homme de loi. Tous ne sont pas si diables qu'ils sont noirs ;

o, d'ailleurs, en toute espèce de chose, chacun son métier : si je suis chapelier, je puis faire mon chapeau, mais non pas mes bottes ; si j'étais charon, je raccommoierais ma cariole, mais non pas ma montre. Faites donc de votre mieux en ce qui est de votre compétence, et ne manquez pas de prendre conseil sur ce que vous ne pouvez savoir.

SIMON DE NANTUA.

LA MÉDECINE DE SIMON DE NANTUA.

Je n'ai la prétention d'être docteur en aucune chose, et en médecine moins que toute autre ; mais si le bon Dieu m'a donnée un grain de bon sens, c'est pour m'en servir, et je crois que le bon sens peut s'appliquer à tout. Ainsi, par exemple, de même que la plupart de nos disgrâces et de nos chagrins sont le fruit de notre folie, un grand nombre de maladies et de misères corporelles dont nous sommes affligés proviennent aussi uniquement de notre extravagance. La science qui doit nous apprendre à prévenir les maux de ce genre est une espèce de médecine à la portée de tout le monde, et dont chacun peut s'instruire sans autre professeur que ses yeux, ses oreilles et sa raison, c'est-à-dire avec un peu d'observation et de réflexion. Cette médecine préservatrice, si elle était plus généralement connue et pratiquée, pourrait bien faire un peu de tort à celle qui tâche de guérir ; mais il n'en est pas ainsi, et il semble qu'on aime mieux braver toutes les conséquences du mal que se donner la peine de l'empêcher de venir. J'ai un principe tout contraire ; car je pense que le mal qu'on souffre est une chose certaine, tandis que la guérison qu'on cherche est une chose douteuse. Aussi me suis-je toujours appliqué à me mettre en garde contre l'un, afin d'avoir le moins possible besoin de l'autre à quoi je n'entends rien. Comme je m'en suis bien trouvé dans le cours de ma vie, je désirerais vous engager à suivre la même voie ; et, pour vous y aider, je vais, mes chers amis, consigner ici quelques principes qui sont le résultat de mes observations.

Si je ne veux point faire le docteur, je ne veux pas non plus passer pour un charlatan, car c'est une race que je méprise comme le mensonge et crains autant que le poison. Aussi ne vous annoncerai-je pas qu'en suivant mes petits préceptes, vous éviterez tous les maux. Il ne faut jamais demander, croire ni espérer l'impossible. Quand vous prenez votre manteau, vous n'êtes pas certain qu'un long et violent orage ne le traversera pas ; mais c'est une bonne chance pour n'être pas mouillé, car il peut vous garantir d'une pluie ordinaire.

Il en est de même de ma médecine : elle ne vous empêchera pas de mourir un jour ; mais elle peut retarder votre heure, et vous épargner jusqu'à beaucoup de petits et de grands maux.

N'étant pas assez habile pour inventer une manière de présenter clairement ma doctrine, j'ai cherché quelques modèles. Or, lorsqu'on fait tant que de suivre un exemple, autant vaut prendre le meilleur : c'est pourquoi je me suis arrêté à celui qu'a donné Hippocrate, ce fameux médecin de l'antiquité, dont les docteurs de nos jours citent encore le nom dans tous les ouvrages. Il a dicté ses préceptes sous la forme de sentences, autrement appelées *aphorismes*. Cette tournure me plaît et les choses me semblent ainsi plus faciles à comprendre et à re-

tenir ; car les petits morceaux se mâchent, s'avalent et se digèrent bien plus aisément que les gros. C'est donc ainsi que je souhaite que mes *aphorismes*, en prévenant la maladie, épargnent un peu de besogne à ceux d'Hippocrate, qui ont pour objet de la guérir.

APHORISME DE SIMON DE NANTUA.

1. La force et la santé de l'âme ont une influence prodigieuse sur la force et la santé du corps. Si l'âme est corrompue, elle agit sur le corps comme une liqueur corrosive qui détruit le vase où elle se trouve contenue.

2. Les vices sont une race féconde : il n'en est pas un qui ne puisse engendrer cent maladies ; et quand ils n'ont qu'un enfant, souvent cet enfant est la mort.

3. La mort et la maladie ont chez nous cinq ministres actifs et redoutables, qui sont : l'intempérance, la paresse, la colère, l'envie et la mal-propreté.

4. La sagesse de Dieu a attaché l'attrait du plaisir à tous les actes nécessaires à notre conservation. La bonté de Dieu nous a donné le plaisir pour nous reposer des fatigues de la vie. Le plaisir est donc une bonne chose, et on peut en user ; mais celui qui en abuse ne se conserve ni ne se repose, il se fatigue et se détruit.

5. Il n'est pas de si bonne chose dont l'excès ne devienne funeste : le soleil est nécessaire pour faire mûrir les récoltes ; mais s'il brille sans interruption, il les dessèche et les brûle. La pluie rafraîchit et féconde la terre ; mais si elle tombe sans cesse, elle inonde les champs et noie les racines. De même, l'amour est fait pour donner la vie et pour l'embellir ; mais le libertinage et la débauche en sont le fléau et les bourreaux.

6. Le sens du goût est une sentinelle posée en avant, pour reconnaître les aliments avant de les laisser entrer dans notre estomac. Son devoir est de nous avertir s'ils sont amis ou ennemis, et s'il y a de quoi les loger. Gare donc à la place, si la gourmandise vient corrompre la sentinelle !

7. Quand le ballon est gonflé, ce qu'on veut y souffler encore ne peut servir qu'à le faire crever : songez bien que, de même, ce que vous mettez dans votre corps, après ce qu'il faut pour le nourrir, ne servira qu'à le délabrer.

8. Votre estomac est le cheval qui porte toute votre bagage : avec de sages ménagements, il peut vous mener loin ; mais si vous le chargez outre mesure, ou ne lui laissez pas de repos, il laissera le bagage en route.

9. Boire pour étancher sa soif ou pour réparer ses forces, est un plaisir juste et sage ; mais boire sans soif est folie. Quand un pré a besoin d'eau, on y conduit une rigole, mais on n'ouvre pas la digue pour y répandre la rivière.

10. C'est faire un triste marché, que de vendre sa raison pour quelques brocs de vin. C'est faire une vraie partie de dupe, que de mettre sa vie pour enjeu contre le goulot d'une bouteille.

11. Que le nom de *l'eau-de-vie* ne vous trompe pas : elle ne fait vivre personne, et fait mourir bien des gens.

12. N'allez pas vider votre bourse pour le plaisir d'emplir votre panse ; car on se porte mieux et on marche plus droit avec de l'argent dans sa poche, qu'avec des fumées de vin dans sa tête.

13. Et pour n'y pas être séduite, soyez occupés sans cesse ; car l'intempérance ne chemine guère qu'en compagnie de la paresse, et là où elle ne la trouve pas, elle ne fait pas long séjour.

14. La paresse est un sommeil où l'on n'a guère de bons rêves, et qui ne renouvelle les forces ni de l'âme ni du corps.

15. Un bras que l'on porte en écharpe s'affaiblit et devient étique ; mais celui qui travaille sent grossir ses muscles et croître sa vigueur. La personne du paresseux est tout entière en écharpe.

16. Ce qui fait bien à la sante, c'est le travail qui exerce les membres. Mais si votre besogne vous retient sédentaire, et si vous sentez que votre sang ne circule pas bien, prenez du mouvement dans vos heures de repos ; car celui qui travaille assis ne peut se délasser qu'en marchant, et, quand le corps est engourdi, un bon exercice fait le même effet qu'une saignée.

17. La paresse produit la misère ; la misère tue le corps par les privations, et l'esprit par le chagrin.

18. L'activité donne l'aisance, et l'aisance est mère de contentement et santé.

19. Evitez donc l'apathie, comme un étouffoir où le tison s'éteint ; mais gardez-vous aussi du brasier de la colère, où il se consume en un instant.

20. La colère est une maladie de l'âme, des plus dangereuse pour le corps : elle enflamme le sang, agite le cœur, ébranle les nerfs et le cerveau ; elle peut rendre fou, imbécile, et faire mourir subitement.

21. Je compare la colère à un canon qui aurait deux bouches, dont l'une serait toujours tournée contre le canonnier, et le tuerait souvent.

22. Il y a certaines gens qui croient que la colère soulage, et qu'il la faut exhaler. C'est ici vraiment le cas de dire que le remède est pire que le mal ; c'est se jeter dans la rivière pour se soulager de la soif.

23. Le vrai moyen de se soulager, alors qu'on se sent irrité, c'est de se maîtriser soi-même, et de comprimer sa colère. Eteignez tous les petits feux, vous éviterez l'incendie.

24. Songez que, dans votre fureur, vous pouvez commettre un crime, et que si la raison vous revient, le remords est une lime qui ronge l'esprit, la chair et les os.

25. L'envie est encore une autre lime qui ne ronge pas moins nuit et jour. Elle fait, du bonheur d'autrui, une sorte de fantôme qui vient vous pêtrer le cœur et vous réveille en sursaut.

26. Elle rend maigre, pâle et jaune ; elle ôte l'appétit, le sommeil ; et le seul bien qu'elle fasse, dit-on, c'est de faire crever l'envieux.

27. L'envie, la colère, la paresse et l'intempérance sont des ordures qui souillent l'âme ; garantissons-nous aussi de celles qui peuvent corrompre le corps, et l'attaquent immédiatement.

28. L'argent qu'on laisse en contact avec des matières croupies ne peut se conserver sain et pur. La rouille finit par percer la poêle qu'on ne récuré jamais. La malpropreté est une rouille qui peut aussi user notre corps, et porter coup à notre santé.

29. Si le soleil luit pour tout le monde, la rivière coule aussi pour tous, et c'est pour tous que l'air circule ; il n'y a donc pas de misère qui puisse vous empêcher de laver votre corps, votre linge, votre poterie, de nettoyer votre logement, et d'y renouveler l'air.

30. Si vous ne le faites pas, je vous prévient que les ordures qui s'amassent sur votre peau, se changeront en vermine et en ulcères ; que la malpropreté engendrera le poison dans les vases où vous mettez vos aliments ; que l'humidité envahira votre demeure, et vous rendra perclus ; enfin, que l'air corrompu y jaunira votre teint, y altérera votre respiration, en attendant qu'il vous étouffe.

31. L'obstination et l'ignorance, qui marchent si bien ensemble, sont encore souvent la cause de nos maladies et de notre mort. On nous offre des moyens de nous préserver de certains maux ; mais, fiers dans notre ignorance, nous repoussons aide et conseils, nous voulons en savoir plus que ceux qui ont passé leur vie à apprendre, et nous attendons le mal avec une obstination stupide.

32. Combien de gens encore n'ont pas voulu croire qu'il est plus simple et plus sûr de se faire vacciner, que de guérir de la petite vérole ! Combien rien encore, quand on leur dit que la vapeur du charbon tue, ou que la plupart des champignons empoisonnent ! Ces gens sont des fous, qui croient trop tard.

33. Ne les imitez pas, mes amis ; et s'il vous arrive quelque mal, qu'en suivant mes aphorismes vous n'aurez pas pu prévenir, ayez recours promptement au médecin qui peut guérir : car il ne faut pas attendre, pour apporter de l'eau, que l'édifice soit embrasé.

34. Mais, dans ce cas, gardez-vous de croire à des promesses merveilleuses ; car, si la confiance est sage, la crédulité ne l'est pas.

35. Défiez-vous des charlatans qui ont des remèdes pour tous les maux ; car l'habit qui va à tout le monde ne peut aller bien à personne. Les paroles et les sachets ne guérissent aucune maladie ; et le remède qui en guérit une, peut être un poison dans une autre.

36. Voilà ce que c'est, mes chers amis : ma médecine, comme vous voyez, ne fait pas un grand étalage, et sans doute ne me vaudra pas un bonnet carré. Mais je vous dirai encore : à celui qui sait bien s'y prendre, il ne faut pas beaucoup de viande pour faire le bouillon ; et de même, à celui qui sait le suivre, un seul bon conseil suffit pour donner cent bons profits.

SIMON DE NANTUA.

(A Continuer)

ETUDES HISTORIQUES.

SOUVENIRS

et

IMPRESSIONS DE VOYAGE,

par

le Vicomte Walsh.

(Suite.)

LE DÉPART ; LYON, AUXERRE.

Dans un autre circonstance, nos trois voyageurs auraient remarqué tout ce que la descente des Alpes a de magnifique. Après les sombres et sévères beautés de ces montagnes coiffées de nuages, ces larges espaces tout rayonnants de soleil au-dessous de vous, au lieu des steppes de neige qui fatiguent les yeux en attristant l'âme : ces hamennes plaines

verdoyantes, coupées de fleuves, de rivières et de ruisseaux ; ces villes, ces hameaux tranchant par leur blancheur sur les riches tons du paysage ; toute cette nature fertile et fleurie, fait penser à la bonté de Dieu : tout à l'heure, parmi les crêtes hérissées des Alpes on ne pensait qu'à sa puissance.

En peu de jours, Georges et ses compagnons de voyage étaient arrivés à Lyon, et quelques heures après leur descente de voiture, ils avaient déjà vu le supérieur des frères de Saint-Jean-de-Dieu, et avaient su de lui que la femme dont il s'enquerraient était beaucoup mieux, et qu'elle donnait l'espoir d'une entière guérison.

— Est-elle en état de voyager ? .. demanda Georges.

— Oui, répondit le supérieur, si c'est à petites journées, car il lui est resté une grande faiblesse.

— C'est ainsi que nous voyagerons pour retourner en Bretagne, dit le gouverneur des jeunes de Montmaur... Ainsi, mon père, veuillez préparer la veuve du Vendéen à nous accompagner ; vous savez que nous la conduisons dans les bras de cette fille chérie qu'elle croyait avoir perdue, et qu'elle a tant pleurée !

— Le bonheur que vous allez lui donner pourrait lui être aussi funeste que le plus affreux malheur, s'il lui arrivait tout à coup... Eh mon Dieu ! pour ne pas mourir de joie, il faut beaucoup de précautions quand on a autant souffert que cette pauvre femme ; le cœur désaccoutumé de tout bonheur se brise s'il lui vient trop de joie.

— Oui, ajouta Georges, comme une plante que l'on a tenue longtemps à l'ombre, si vous l'amenez tout de suite sous un beau soleil, la chaleur qui fait éclore les autres fleurs la tue... Mais soyez rassuré, mon père, pour la malade que vous allez nous confier, ce ne sera qu'avec prudence et par degrés que nous la conduirons au bonheur."

Huit jours après cette conversation, la veuve du Vendéen reprenait le chemin de son pays ; mais le chagrin avait fait de si grands ravages dans son esprit, que sa pensée, comme ses regards, confondait tous les lieux. Plusieurs fois, dans les conversations et pendant que la voiture passait rapidement au milieu des plaines, on avait prononcé le mot *Bretagne* ; puis quand le pays que l'on traversait était ombragé d'arbres, on avait parlé du *Bocage* et de la *Vendée*... Ces mots : *Vendée, Bocage, Bretagne* restaient inaperçus. Ses compagnons de route avaient cru que ces noms la feraient tressaillir ; ils s'étaient trompés, elle les laissait passer comme les autres. Un soir cependant, comme on changeait de chevaux, Amédée dit à son frère : " Regarde dans ce champ, voilà un rocher qui me rappelle la pierre tournante de Clisson."

A ces mots, la mère de Marie, qui était enfoncée dans son coin de voiture, et que l'on croyait endormie, se jeta rapidement en avant, se pencha même un peu en dehors de la glace de la portière, regarda un instant le rocher sur lequel la lumière blanche de la lune tombait, comme un de ces glaçons que les peintres donnent à leurs paysages pour les embellir ; puis elle en détourna les yeux pour les élever vers le ciel. Georges, en face d'elle, voyait s'échapper de ses grands yeux noirs de grosses larmes qui brillaient en roulant sur ses joues, comme des perles détachées en collier ; sur son vêtement noir, il remarquait aussi ses mains d'albâtre ; elles étaient jointes, et par moments, elles se contractaient convulsivement. C'était alors que le poignard de la

souffrance s'enfonçait trop dans son cœur.

Elle souffre, elle prie, pensa-t-il ; et il se mit à chanter bien bas un vieux Noël breton ; cet air qu'elle avait dû entendre souvent, lui ramènèrent peut-être la pensée de la nuit de Noël... Déjà le rocher qu'elle venait de regarder, avait pu lui rappeler la pierre tournante de Clisson... Pendant quelques minutes, elle laissa chanter le jeune homme assis en face d'elle ; et quand il eut cessé, elle lui dit :

— Monsieur Georges ! continuez donc à chanter cet air, il me faisait du bien.

— Vous le reconnaissez donc ?..

— Je crois l'avoir entendu, il y a bien longtemps !

— C'est un air de notre pays..

— De votre pays ?

— Oui, et du vôtre aussi.

Et, quel est mon pays, à moi ?.. Je ne le sais plus ; je suis une pauvre feuille séchée que le vent emporte où il veut... Mais je ne sais pas où est l'arbre duquel j'ai été détachée, pour tomber dans la poussière, être foulée aux pieds et emportée de nouveau par l'orage..

— Il y a de beaux arbres dans la garenne de Clisson.

— Clisson ! j'ai entendu parler de Clisson... Ce n'est pas en Angleterre... ce n'est pas en Ecosse, pas en Italie ; car, voyez-vous, je suis allée partout par là, avec mylady Duchesse... Où est-ce donc, Clisson ? Dites-le moi, M. Georges.

— En Bretagne, tout près de Nantes !

— Bretagne ! Nantes ! Bretagne ! Tout cela se perd, se confond, se mêle et tourmente ma pauvre tête... Oh ! que je bénirais la main qui pourrait m'ôter le voile qui tombe, qui s'attache entre moi et ma mémoire... Tenez, ajouta-t-elle... voyez maintenant, si vous le pouvez, le beau firmament bleu tout parsemé d'étoiles d'or. En disant cela, elle avait mis sa main froide sur les yeux du jeune homme : vous ne voyez rien, n'est-ce pas, parce que ma main est entre vos yeux et le ciel... ? Eh bien, moi, j'ai toujours quelque chose entre ma mémoire et les lieux dont on me parle... Clisson ! Depuis que vous avez dit ce mot, il est là, comme du plomb ; (et parlant ainsi, elle mettait sa main sur son cœur)... A Clisson, il y a un grand château en ruine, et dans une cour un puits tous comblés avec des corps de femmes et de soldats, d'enfants et de vieillards, n'est-ce pas ?

— Oui..

— La rivière coule au bas du grand château ?

— Oui, et de l'autre côté sur la rive opposée..

— Beaucoup d'arbres et de belles allées..

— Oui, et parmi les chênes, les ormeaux, les frênes et les sapins.., vous souvenez-vous ?

— Je ne me souviens de rien..

— Vous vous trompez, vous venez de vous souvenir du grand château en ruines, du puits comblé de victimes, et des arbres de la garenne ; si vous le voulez, vous vous souviendrez..

— De quoi ?

— De la pierre qui tourne !

— Ah ! vous êtes cruel comme un bourreau !.. Je ne voulais pas que ma pensée revint à cette pierre... Et vous, vous êtes venu la chercher cachée dans un repli de mon cerveau, vous l'y avez prise, vous l'en avez arrachée ; et, bon gré, mal gré, vous l'avez, toute saignante, traînée, amenée jusqu'à cette pierre pour l'y attacher à la torture..

Otez-vous ! ôtez-vous de devant moi ! Je ne veux plus vous voir."

Une crise nerveuse suivit ces paroles qu'elle avait dites à Georges avec un accent déchirant. Heureusement que les voyageurs étaient alors tout proche d'Auxerre, ville choisie pour la couchée. Amédée et M. Gervais aidèrent la mère de Marie à descendre de voiture : car elle avait refusé la main de celui qui avait forcé sa pensée à revenir au rocher de la gare.

L'ABBÉ CERVON

Pour la pauvre femme, la nuit fut mauvaise et très-agitée ; on ne put partir le lendemain, comme on se l'était promis, et M. Gervais alla voir un vieil ami, chanoine de la cathédrale. Ce digne et vénérable prêtre faisait, pour ainsi dire, partie de l'antique monument, tant il s'était identifié avec lui ; enfant, il y avait été clerc ; jeune homme, il y avait dit sa première messe, et, déjà un peu vieilli, il y était revenu après vingt ans d'émigration. Dieu, les pauvres, sa cathédrale bien-aimée et ses livres remplissaient toute sa vie. Cependant, il était arraché par le devoir à sa douce et chère retraite. Comme il avait beaucoup lu et beaucoup médité, il savait beaucoup, et son entretien, où il mêlait ensemble son savoir et l'aménité de son caractère, faisait qu'il était très-recherché, surtout depuis que la société désapprenait les bonnes, solides et aimables conversations d'autrefois. Son évêque l'avait pris en grande amitié, et l'emmenait souvent dans ses tournées épiscopales.

L'abbé Cervon ne connaissait pas seulement, par ses louanges et sérieuses études, les hommes célèbres cités dans l'histoire du diocèse ; mais, grâce aux voyages qu'il faisait presque tous les ans, personne ne savait mieux que lui le personnel des curés, le passé et le présent, il les avait également bien devant les yeux.

M. Gervais lui ayant dit la cause de leur séjour à Auxerre, et comment c'était une pauvre femme presque inconnue d'eux, qui les y avait retenus, l'abbé Cervon s'écria : " Mon ami, c'est Dieu qui vous a conduit ici, c'est lui qui vous a empêché de partir ce matin, avant de m'avoir vu. Tout ceci est providentiel ! votre malheureuse compagne de voyage sera guérie par un de nos curés qui, depuis cinq ans, fait dans ce genre des guérisons merveilleuses !... des guérisons qui lui valent des bénédictions d'une part, et des haines jalouses de l'autre. Son art a quelque chose qui me ravit ; il a appelé à lui, pour guérir, autre chose que la matière ; la religion, la poésie, la musique, les douces affections de l'âme, voilà ses auxiliaires. Mon ami, il vous enchantera comme il m'a enchanté. Partons ce soir, nous coucherons dans son village ; nous têcherons d'y arriver sans qu'il sache que je suis dans sa paroisse ; car alors, il n'y aurait ni *Cheval-Blanc*, ni *Croix-d'Or*, ni *Grand-Cerf* qui pourraient nous retenir ; il viendrait nous enlever et nous conduire à sa maison, ou plutôt à son hospice. C'est un patriarche qui exerce encore l'hospitalité comme aux premiers jours, et je crois vraiment que pour le récompenser de sa charité, Dieu permet à ses anges de converser avec lui, comme ils faisaient jadis avec Abraham et Jacob... Ce sera l'un de ces esprits célestes qu'il aura appris l'art de guérir."

Tout ceci, l'abbé Cervon l'avait dit avec la double exaltation de l'amitié et de la charité ; car il voyait déjà une malheureuse aliénée de plus, rame-

née à la raison par l'art de son ami. Il ajouta : " Partons ! partons ce soir, et je vous garantis qu'avant la fin de la semaine, vous et les amis de cette femme, me remercirez de vous avoir conduits à notre guérisseur, comme l'appellent les paysans de la contrée."

De retour à l'auberge, M. Gervais se hâta de faire part à Georges et à Amédée de la découverte qu'il venait de faire et de leur redire l'offre du bon abbé Cervon. Tout de suite il fut arrêté que l'on se mettrait en route des trois heures de l'après-midi, pour pouvoir arriver au village du curé vers le soleil couchant.

Sans dire un mot, sans rien demander, sans lever son voile épais, la mère de Marie monta en voiture : seulement, elle fit signe à Amédée de se placer en face d'elle, pour ne pas y voir Georges, qui, jusqu'à ce moment, s'était toujours assis là.

Pendant deux heures environ, le voyage se fit au milieu d'un pays plat. La culture y était bien entendue, les guérets bien fertiles, les moissons promettaient d'être belles, et cependant cette riche contrée était ennuyeuse à traverser. Il en est souvent ainsi ; la richesse n'amuse pas toujours. L'ombre des arbres plantés sur les bords du chemin et dans les champs commençait à s'allonger, car le soleil baissait à l'horizon ; le terrain prenait un peu d'ondulations et de mouvement ; les lignes n'étaient plus si monotones et si droites. Aux chauds rayons du soleil couchant, les voyageurs aperçurent à fleur de terre, et comme s'élevant du milieu de la verdure d'un champ, une croix dorée briller d'un grand éclat.

" Voici le but de notre voyage, dit le chanoine. C'est là qu'est le village.

.. Où donc ? demanda Georges, je ne vois ni église ni maisons,

— Cette croix si rayonnante est celle de l'église ; nous sommes tout à l'heure arrivés à la descente, et dans une demi-heure nous serons rendus. L'endroit où nous devons séjourner ressemble au lendemain, on y touche sans le voir.

La voiture s'arrêta à la *Croix-Verte*, première auberge en arrivant dans le village. Les vitres bien claires et bien nettoyées, les cuivres de la porte reluisaient aux derniers rayons d'un beau soleil d'été ; les persiennes vertes tranchaient agréablement sur les murs rosâtres de la maison, dont tout l'aspect était embelli par un grand air de propreté : chose assez rare dans un village de l'intérieur de la France, pour que nos voyageurs l'eussent remarquée tout de suite.

LE CURÉ MÉDECIN.

Après avoir installé la femme dans sa chambre, après avoir donné des ordres pour que l'on veillât sur elle et qu'il ne lui manquât rien, le chanoine, M. Gervais, Amédée et Georges se rendirent chez le curé. Une jolie cour tout entourée de peupliers, un puits, un pigeonnier, des colombes, quelques fleurs ; voilà, comme dit Châteaubriand, voilà, tout ce que composent l'héritage de ces rois de sacrifices.

L'air vénérable du prêtre était tout à fait d'accord avec ce que l'abbé Cervon avait dit de lui. Quand il sut qu'il lui arrivait du monde, il se leva de son repas du soir, qu'il prenait dans une salle basse ouverte sur un jardin ; les chèvrefeuilles, en fleur, qui formaient comme des draperies extérieures autour des fenêtres, répandaient leur parfum dans l'appartement, et en y entrant, les voyageurs furent

frappés de la confortable et douce tranquillité qui régnait dans la demeure de l'homme de Dieu. Dès qu'il arrivait, on voyait qu'un homme de goût avait passé par là ; à la simplicité du presbytère il se mêlait quelque chose, et ce quelque chose annonçait que l'homme qui vivait sous ce toit avait vu la terre étrangère et en avait rapporté des souvenirs.

Ainsi, par les trois ouvertures de deux fenêtres et d'une porte vitrée, M. Gervais avait tout de suite remarqué que le petit jardin de la cure n'était point tracé d'après l'éternel plan qui coupe en quatre ou en huit l'espace réservé aux légumes et aux fleurs. Ici se retrouvait une réminiscence de l'Angleterre, où le vieux prêtre avait été exilé ; du gazon bien vert et bien tondus s'étendait comme un tapis de velours jusqu'au seuil de la salle ; dans cette petite pelouse trois ou quatre corbeilles remplies et barbotées de fleurs, derrière leur bordure d'osier entrelacé. L'odeur du réséda s'exhalait de ces corbeilles et se fondait avec le parfum du chèvrefeuille.

— Mon cher curé, avait dit en entrant le chanoine d'Auxerre, je vous amène des amis et une malade.

— Soyez tous les bienvenus ! S'il n'y avait eu que des amis avec vous, ma joie de vous revoir eût été complète, répondit le curé, mais une malade, c'est triste à mener en voyage... A la souffrance, il faut tant de repos !

— Vous nous la guérez, excellentissime docteur, ajouta l'abbé Cervon.

— Mon ami, je demanderai... vous demanderez avec moi au Dieu qui guérit et qui ressuscite, de rendre la santé à la malade que vous nous amenez. Ce n'est pas moi qui guéris, c'est celui dont je suis le ministre

(A Continuer.)

LA

PEAU D'OURS,

SOUVENIRS DES BORDS DE LA SABINE.

(Suite.)

IV.

Le planteur aimait la franchise et la naïveté un peu rude du grand Canadien. Il ne renouait point à l'espoir de l'attirer un jour auprès de lui et de l'associer à ses travaux. — Antoine est l'homme qui me convient pour diriger mes plantations, disait-il souvent à sa fille ; dans le pays, on le traite de sauvage, parce qu'il a des dehors brusques et impétueux, et moi je le crois moins difficile à civiliser que son frère : celui-là est un fainéant et un fâneur qui ne songe qu'à se divertir. Par malheur, la société d'un pareil hôte n'a rien d'agréable pour une jeune fille, et je n'ose l'inviter à nous venir voir aussi souvent que je le voudrais. C'est dommage, un enfant, car avec nous il ne tarderait pas à s'améliorer. — Marie répondit que la présence du Canadien ne lui causait ni plaisir ni déplaisir, et qu'elle n'entendait en aucune façon gêner ou entraver les projets de son père.

Antoine allait donc assez fréquemment rendre visite au planteur, et celui-ci, pour l'engager à revenir, lui demandait toujours quelque belle pièce

de gibier, dinde ou chevreuil. De son côté, Marie, qui aimait à varier ses parures, le priait d'apporter des ailes d'étourneau (1) et des plumes de cygne avec lesquelles elle savait composer des coiffures gracieuses et des ornemens pour ses robes de bal. Si loin de la France et des modes nouvelles, les jeunes créoles s'évertuaient à inventer tout ce qui pouvait donner à leur toilette de l'originalité et de l'éclat. Le voisinage des forêts ne jetait dans leurs cœurs aucune teinte de mélancolie. Les planteurs de la Haute-Louisiane ne ressemblaient en rien aux émigrants attristés qui emportent au fond de l'âme le regret de leur patrie. Établis depuis plusieurs générations sur les bords de la rivière Rouge, ils s'y trouvaient à merveille et acceptaient franchement la nature sauvage qui les environnait. Heureux d'une existence large et libre qui empruntait son plus grand charme aux plaisirs de la chasse et aux libres excursions dans les bois, ils défrichaient le sol lentement et avec mesure. La culture étendait ses conquêtes chaque jour, mais pas à pas et d'une façon presque insensible. La civilisation couloyait la barbarie. A quelques lieues d'une habitation où régnaient le luxe et l'urbanité de la vieille Europe, on rencontrait au fond d'une clairière un Indien presque nu, pauvrement armé ; se glissant à travers les broussailles d'un pas furtif, honteux d'être surpris par l'homme civilisé dans les mystères de sa vie sauvage et vagabonde. Un jour, il y avait bal dans ces vastes maisons gracieusement assises au bord de la rivière ; le lendemain, ceux-là même qui avaient passé la nuit à danser campaient le long des lacs et dormaient par terre, roulés dans une couverture de laine, ayant sous la tête un tronc d'arbre pour tout oreiller. Le petit blanc surtout poussait au suprême degré cette gaieté insouciance cette vivacité pétillante qui fait le fond du caractère créole. Placé entre le planteur à l'esprit plus ou moins cultivé et l'enfant des forêts ignorant et grossier, il participe à la fois de ces deux types extrêmes et se rapproche de l'un ou de l'autre, selon qu'il obéit aux lumières de son intelligence ou qu'il se laisse aller aux mouvemens irréfléchis de son instinct. Ainsi, tant que le grand Canadien Antoine se trouvait dans la famille du planteur, influencé par l'exemple de mœurs plus douces, de formes plus polies, il redevenait à son insu l'honnête et calme descendant des fermiers qui vinrent de Normandie s'établir aux bords du Saint-Laurent. Quand il rentrait dans le bois, ces impressions s'effaçaient trop vite ; la solitude et le silence, qui portent la terreur et l'abattement dans les cœurs faibles, lui redonnaient au contraire une énergie qui allait jusqu'à l'exaltation. Fier de sa jeunesse et de sa force, il marchait la tête haute ; il voulait en en quelque sorte dominer cette puissante nature que la main de l'homme n'avait point encore domptée.

À peine de retour dans sa cabane, le grand Canadien se mettait en route, explorant le pays, parcourant sans relâche les halliers et le bord des lacs ; les rives de la Sabine lui offraient surtout d'excellentes réserves pour le gibier. Les ours noirs fréquentaient les terres basses et marécageuses que les inondations de ce petit fleuve rendent à peu près imaccessibles ; ils y trouvaient des arbres morts, pourris à l'intérieur, creusés de trous profonds com-

(1) L'étourneau de la Louisiane (le vice bird des Américains) porte à la naissance de l'aile une épauvette d'une belle couleur rouge.

me des arbres, dans lesquels ils pouvaient passer commodément les froids de l'hiver. Surprendre un de ces animaux dans son repaire, l'en faire sortir en jetant sur lui, au moyen d'une longue perche, des roseaux enflammés, et le tuer quand il se laisserait glisser en bas de l'arbre, c'était là une expédition capable de tenter un batteur d'estrade comme Antoine. D'ailleurs, il s'apercevait que depuis quelque temps, la chasse devenait moins abondante autour de sa demeure ; une main invisible décimait rapidement les oiseaux et les quadrupèdes presque à sa porte. Les trois Canadiens ne rencontraient personne bien loin à la ronde ; à peine si un pas humain laissait çà et là son empreinte dans les sentiers, et cependant quelqu'un chassait sur leurs terres.

— Il y a un Indien qui rôde par ici, disait parfois le vieux Faustin ; mais l'Indien est comme le renard, il ne faut pas le chercher auprès du poulailier.

— Je le trouverai ou j'y perdrai mon nom ! répondait Antoine ; je le trouverai avant la fin de l'hiver, et nous verons qui de lui ou de moi ira planter sa tente ailleurs !

Un jour donc, Antoine, accompagné de son jeune frère, se mit en marche vers la Sabine. Il avait découvert les traces d'un ours de grande taille, et comme l'hiver était arrivé, l'animal devait avoir déjà choisi son gîte. Le soleil se levait ; il y avait un peu de glace autour des petites flaques d'eau et de la gelée blanche sur l'herbe. Les deux frères s'enfoncèrent le plus loin qu'ils purent dans les marais, à travers les joncs et la vase, parcourant à grandes enjambées ce dédale inextricable, sautant sur les troncs des arbres morts de vétusté qui formaient une suite de ponts naturels. Cette fatigante promenade les conduisit sur un petit tertre qui s'élevait comme une île au milieu des terres inondées ; ils s'en approchèrent avec précaution, et Etienne, qui marchait en tête, arma sa carabine. Antoine fit un pas pour rejoindre son frère ; il se baissa, se mit à genoux, rampa sur les mains, et fit signe à Etienne de ne pas remuer. Puis tout à coup, se relevant : — Il a été fait un malheur par ici, dit-il à voix basse ; j'aperçois un homme mort.

— De quelle couleur ? demanda Etienne. C'est peut-être un nègre marron qui est venu mourir là.

— Non. Il y a un chien fauve qui s'éloigne en courant dans les buissons ; il n'aboie pas, c'est le chien d'un sauvage. Ces animaux-là sont sournois comme leurs maîtres ; ils ne font pas de bruit, mais ils mordent.

Les deux frères étaient arrivés auprès de cette forme humaine, qui leur causait une certaine crainte précisément à cause de son immobilité. En écartant les branches, Etienne aperçut à ses pieds une bouteille dans laquelle il restait encore quelques gouttes de rhum ; il la montra à son frère. — Je comprends, dit Antoine ; c'est un imbécile de sauvage qui est venu se coucher ici pour boire à son aise. Il a mis sa bouteille à sa bouche et il a bu jusqu'à ce qu'il fût à bout de ses forces ; avec une pareille dose, il peut bien dormir sans avoir besoin d'être bercé.

Etienne déroula la peau d'ours dans laquelle l'Indien s'était enveloppé comme dans un linceul. — Ma foi, dit-il à son frère, voilà notre chasse faite ; emportons cette peau. Aussi bien elle est à nous, puisque c'est celle de la bête que nous cherchions ;

puis elle paiera une partie du gibier que ce rôdeur nous a volé. Écoute un peu comme il ronfle ! Pauvre innocent, va !... Après tout, nous lui rendons service ; le froid le réveillera quelques heures plus tôt.... Il a au menton deux lignes bleues qui se croisent ; je le reconnais à présent. C'est celui à qui tu as fait faire un plongeon le jour où nous sommes arrivés au village. Je parierais que son chien nous a reconnus et que c'est pour cela qu'il s'est sauvé.

Tout en parlant ainsi, Etienne prit les jambes de l'Indien, Antoine le souleva par la tête, et ils lui enlevèrent la peau qui l'abritait. — Maintenant, reprit le plus jeune des deux frères, il faut rafraîchir ses munitions. Il reste dans sa bouteille un bon verre de rhum ; je vais le verser dans sa poudre ; ça lui donnera de la force.

— Et moi, j'encloue la pièce, dit Antoine.

Il saisit la carabine du sauvage et enfonça dans la lumière une forte épine d'acacia qu'il cassa ensuite de manière qu'il fut impossible de la retirer. Cela fait, les deux chasseurs reprirent la route de leur demeure, bien persuadés qu'après une pareille leçon l'Indien s'éloignerait de leur voisinage. Rendus chez eux, ils donnèrent la peau d'ours à leur père et ne pensèrent plus à cette rencontre.

Quelques jours après, Etienne, chaussé de petits souliers, le feutre gris sur l'oreille et la veste sous le bras, marchait précipitamment vers les plantations. Son père l'accompagnait ainsi qu'Antoine. On célébrait à quelque distance de chez eux une noce à laquelle tout le pays était convié. Les mariés, comptant presque autant de cousins qu'il y avait d'habitans à vingt lieues à la ronde, avait fait une invitation en masse. Riches planteurs et petits blancs y arrivaient de toutes parts, ceux-ci à pied ceux-là à cheval, d'autres en bateau. Que de joyeux propos s'échangeaient en chemin ! Avec quelle ardeur on bravait les fatigues d'une longue route pour se reposer en dansant toute la nuit et se remettre en marche dès le lendemain matin ! Etienne se promettait beaucoup de plaisir à cette réunion ; il allait si vite, que le vieux Faustin avait peine à le suivre. Quant à Antoine, il restait en arrière, se demandant à lui-même s'il irait jusqu'au bout. Ce mouvement, ces danses, cette foule bruyante, tout cela lui faisait peur. — Bah ! se disait-il, on ne m'a jamais vu à pareille fête. Tout le monde va me regarder... Le planteur sera là avec sa fille ! Me parleront-ils devant tant de personnes, à moi qui ne suis qu'un petit blanc ? Et puis, si elle me parle, qu'est-ce que je lui répondrai... Etienne est bien heureux, lui, de savoir danser et d'être si hardi !...

Comment il raisonnait ainsi, ralentissant le pas et prêt à faire volte-face, Marie, qui suivait la même route, l'aperçut de loin. Laissant derrière elle son père, qui trottait doucement avec quelques amis montés sur des mules pacifiques, elle lança son petit cheval au galop et cria au grand Canadien : — Allons donc, monsieur Antoine, plus vite que cela, où vous arriverez demain à la noce !

— Ni demain ni aujourd'hui, répliqua Antoine ; toute réflexion faite, je n'y vais pas. Qu'y ferai-je ?

— Mais ce que feront les autres !

— Non, non, dit Antoine en secouant la tête, on me montrerait au doigt ; on dirait : Voilà le grand Canadien qui ne vient jamais à nos fêtes !

— Eh bien ! après ?... répliqua Marie, cela vous

fait peur ! Et ces belles plumes que vous m'avez apportées, vous n'êtes donc pas curieux de voir comment elles iront à ma robe de bal ?

— Assez d'autres les admireront, répondit Antoine à demi-voix.

— Adieu, dit vivement Marie, je perds mon temps à vous prêcher ; les voisins ont raison de dire que vous êtes un sauvage ! Et mon père, qui prétend que vous changez à vue d'œil, que vous vous civilisez !... Allez, monsieur, allez dans vos bois, et, quand vous reviendrez nous voir, ne manquez pas de suspendre à vos oreilles des dents de crocodile, d'attacher des colliers de verroterie à votre cou, et de vous tatouer la face....

Tandis qu'elle disparaissait au galop dans l'étroit sentier, Antoine demeura à la même place, immobile et confus comme un chasseur qu'une perdrix eut souffleté de ses deux ailes. — La voilà toute fâchée, pensait-il, et cela parce que je ne veux pas aller dans cette foule où je n'ai rien à faire ! S'il s'agissait de la conduire seule à travers les bois, de la mener jusqu'au Nouveau-Mexique, elle sait bien que je ne me ferais pas prier. Je me jeterais dans le feu pour sauver son père et elle aussi. Il n'y a pas de doute qu'elle sera bien jolie avec sa parure de bal, mais moins qu'elle ne l'était au bord du lac quand elle disait à son père : Grondez-moi, mais auparavant remerciez M. Antoine... Le souvenir de ce petit événement revint d'une façon plus vive au cœur du grand Canadien, que les reproches de la jeune fille avaient étourdi ; il marcha donc droit devant lui. La nuit venait, il approchait du lieu de la fête, et les bruits de la danse arrivaient jusqu'à son oreille, mêlés au frissonnement de la brise dans la cime des bois. Cette noce de Ganiache mettait en mouvement une trentaine de noirs ; les uns, occupés des apprêts du festin, tournaient des broches au fond de la cour, les autres attachaient aux arbres voisins les chevaux des conviés. Quelques Indiens accroupis autour des chaudières, guettant, eux et leurs chiens, les restes du repas, remplissaient le rôle de mendiants et de bohémiens. Les fenêtres de la maison restant ouvertes, car, malgré la fraîcheur de la nuit, l'air eût manqué à la foule qui se pressait dans les appartemens.

Blotti derrière un arbre, Antoine considérait ce spectacle animé, cette réjouissance à laquelle tout le monde prenait part, qui l'attirait et le repoussait en même temps. Quelquefois Marie venait respirer à la croisée ; il la reconnaissait entre toutes ses campagnes. Au milieu des têtes qui se balançaient au mouvement de la danse, il retrouvait toujours celle de Marie ; il distinguait l'éclat de son rire, l'accent de sa voix ; elle exceptée, cette réunion de jeunes filles gracieuses ne lui présentait qu'un tourbillon confus. Quand elle plongeait son regard dehors, comme pour reposer ses yeux fatigués de la lumière, il craignait qu'elle ne le découvrit dans sa cachette et s'enfonçât plus avant sous les branches. Une partie de la nuit s'écoula sans qu'il pût faire autre chose que rôder autour de la noce. Lorsque les anciens, qui n'avaient cessé de fumer sous la galerie, laissant danser et rire la jeunesse, commencent à brider leurs chevaux pour retourner chez eux, le grand Canadien s'éloigna au plus vite, comme un oiseau nocturne qui redoute d'être surpris par le jour. Un des Indiens qui bivouaquaient dans la cour, le voyant passer, appuya sa tête sur ses deux mains, le regarda fixement, et fit entendre un rire étrange qui ressemblait au sifflement du chat sauvage.

(A Continuer.)

Pour l'Ordre Social.

“ Il est de fait que le plus distingué des adversaires de la loi dans cette localité, (St. Michel d'Yamaska) non seulement a payé sa contribution, mais a juré en pleine cour qu'il s'engagerait à travailler au succès de l'éducation et au fonctionnement de la loi, en acceptant un emploi en vertu de cette loi.”

Minerve du 18 novembre.

Monsieur le Rédacteur,

Pour prouver que ma dernière communication à votre journal me mérite le titre de “ Un Imbécile ” plutôt que celui d'Un Incrédule, l'éditeur de la *Minerve*, dans son numéro du 18 courant, fait une longue énumération des preuves qu'il a des bonnes dispositions des gens de St. Michel d'Yamaska ; ensuite référant à M. Fourquin, le chef de l'opposition à la loi des écoles, il parle avec emphase de la conversion soudaine et sincère de ce dernier, puis il s'écrie. “ Quel homme assez Incrédule ou assez Imbécile aurait pu croire que ces conversions “ étaient des impostures sans avoir eu subséquemment des preuves du contraire ?... ” Quel raisonnement !... C'est assommant ! Cependant, il est de fait que le “ plus distingué des adversaires de “ la loi à St. Michel d'Yamaska, qui non seulement “ a payé sa contribution mais a juré en pleine cour “ qu'il s'engagerait à travailler au succès de l'éducation et au fonctionnement de la loi, en acceptant “ un emploi en vertu de cette loi, ” M. Fourquin, enfin, le nouveau secrétaire-trésorier des Commissaires d'écoles de St. Michel d'Yamaska, a été, samedi dernier, incarcéré avec trois autres de ses co-paroissiens, dans la prison des Trois-Rivières, comme compromis dans l'incendie de la maison d'école de St. Michel d'Yamaska ; d'où il s'ensuit qu'il est difficile “ de prouver que l'incendie de la “ maison d'école de St. Michel d'Yamaska est uniquement l'œuvre de l'individu qui l'avait construite “ et livrée aux commissaires le même jour qu'elle a “ été consumée par le feu ! ” Chacun sa manière de voir, n'en déplaise à la *Minerve*, mais pour moi je ne connais pas de plus grande imbécilité que celle d'un éditeur qui ne s'aperçoit pas de l'inconséquence qu'il y a (on parlant des affaires du district,) à enregistrer, (en y ajoutant foi,) des nouvelles merveilleuses dans un numéro et des incendies dans le suivant.

Je suis bien loin, M. le Rédacteur de vouloir favoriser ou même approuver l'apposition qui a été faite à la loi des écoles depuis quatre ans ; et la conduite d'une grande partie des habitants des comtés de Nicolet et de Yamaska depuis neuf mois. Mais je suis bien loin aussi de me laisser aller à une crédulité trop complaisante, sur le chapitre des “ conversions ” et surtout des conversions subites. La raison en est que je connais mieux que la *Minerve* et ses aviseurs, l'esprit de mutinerie qui existe dans les comtés que je viens de nommer, contre la loi des écoles, même à l'heure qu'il est, malgré les “ merveilles et les conversions récentes. ” Eh ! comment se peut-il faire autrement lorsqu'on s'est endormi jusqu'à présent sur une opposition à la loi qui, née en 1846 a grandi plus ou moins cachée, et a fini par embrasser la MAJORITÉ des habitants des comtés de

Nicolet et d'Yamaska ? N'y a-t-il pas de l'imbecillité à croire que les opposants à la loi, qui ont été tolérés pendant quatre ans, se convertiront sincèrement tout-à-coup, lors même qu'ils sont certains de de l'impunité?... Je veux bien croire que certain "Monsieur" a informé l'éditeur de la *Minerve* qu'il "est très aisé de faire entendre raison aux habitants du district; mais qu'il faut pour cela avoir un "certain talent que tout le monde n'a pas (! !)" — Mais pour moi qui demeure dans le district depuis nombre d'années et qui ai sacrifié pour la cause de l'éducation plus que ce "Monsieur" et l'éditeur de la *Minerve*, je sais que s'il est très aisé de faire entendre raison aux habitants des comtés de Nicolet et de Yamaska, il est très difficile de leur faire aimer la loi des écoles et de les y faire obéir; et cela parce qu'ils ont appris à la haïr et à la mépriser depuis qu'elle existe; et que les autorités les ont laissés faire sans s'occuper des conséquences. S'il eût été aussi aisé de faire entendre raison aux habitants du district que la *Minerve* veut le croire sur l'information précitée, il se serait infailliblement trouvé dans nos comtés quelques hommes "ayant un certain talent que tout le monde n'a pas" et l'opposition serait disparue depuis longtemps. Mais le fait est que, comme la "*Minerve*," le gouvernement a la fatalité de ne pas vouloir croire ceux qui, par leur position et leur expérience, sont seuls en état de lui donner des informations correctes, sur le mauvais état des affaires et de lui suggérer les moyens d'y remédier.

UN INCREDULE.

Nicolet, 25 nov. 1850.

L'ORDRE SOCIAL.

"C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde"

QUÉBEC, JEUDI, 5 DECEMBRE, 1850.

Chronique Politique Européenne,

DE LA SEMAINE TERMINÉE LE 16 NOVEMBRE.

FRANCE. — L'ouverture de la session de l'Assemblée Législative a eu lieu le 11. 583 députés étaient présents.

Le président de la République a transmis à l'Assemblée Législative son message qui rencontre l'approbation de tous les amis de l'ordre, quelques soient leur sentiments politiques. Nous empruntons à un journal de Paris ce qui suit : —

PARIS, 12 Novembre.

"Les sceptiques qui ne croient à rien, sinon à ceci : que l'honneur et la bonne foi sont exilés de la terre, ne manqueront pas de dire que le faux Message n'est pas celui d'hier, mais celui d'aujourd'hui.

Nous ne ferons point cette injure au président de la République. Nous voulons croire à la loyauté de ses intentions. C'est pourquoi nous accueillons avec des sympathies non moins vraies l'esprit de conciliation et de sagesse qui règne dans son Message, lu dans la séance de ce jour à l'Assemblée législative.

Nous y voyons une volonté formelle exprimée par le président de résister avec persévérance à toute

pensée de sortir avec affraction de la constitution. Quoi qu'il adienne, quelque excitations que l'on tente autour de lui, le premier magistrat de la République ne touchera à aucune question de pouvoir, il respectera tout ce qui tient à l'essence de la constitution, s'en rapportant entièrement, pour faire valoir les droits que les partis possèdent, ou croient posséder, à la décision suprême des représentants et à la confiance de la France.

"La règle invariable de ma vie politique, a-t-il dit, sera, dans toutes les circonstances, de faire mon devoir, rien que mon devoir. Il est aujourd'hui permis à tout le monde, excepté à moi, de vouloir hâter la révision de notre loi fondamentale.

"Si la constitution renferme des vices et des dangers, vous êtes tous libres de les faire ressortir aux yeux du pays. Moi seul, lié par mon serment, je me renferme dans les strictes limites qu'elles a tracées..."

"Ce qui me préoccupe surtout, a dit encore le président, soyez-en persuadés, ce n'est pas de savoir qui gouvernera la France en 1852, c'est d'employer le temps dont je dispose de manière à ce que la transition, quelle qu'elle soit, se fasse sans agitation et sans trouble."

Voilà assurément de dignes paroles; elles sont le désaveu le plus formel, des provocations aux révoltes prétoriennes, et de ce système persévérant de pression sur l'Assemblée Nationale pour en obtenir un vote de prorogation ou de révision immédiate de la constitution. C'est la condamnation manifeste des écrivains de l'ère des césars qui, dans leurs aveugles illusions impérialistes, ne tendraient à rien moins qu'à traîner le drapeau d'Austerlitz à l'hôtel des Quinze-vingts.

Nous croyons donc aux protestations solennelles du Message, et, pour répéter ici ce qu'écrivait, il y a quelques jours, dans notre feuille; un de nos honorables amis et collaborateurs, nous dirons que M. le président de la République, voulant demeurer honnête homme, ne favorisera jamais l'ambition de tous les impérialistes qui l'environnent."

— L'hiver s'annonce dans quelques départements sous de rudes auspices. Les nouvelles venues de l'est et du midi de la France nous apprennent que le froid commence à y sévir avec une très-grande intensité. Sur plusieurs points, il est tombé beaucoup de neige. Dans les Pyrénées et les Alpes, les communications sont presque interrompues. Dans le Cantal et la Corrèze, la température s'est abaissée au degré des plus froides journées de l'hiver. A Bagnères, Perpignan, Tarbes, et sur toute la ligne des Pyrénées, il règne un froid très vil.

— La société et les lettres viennent de faire une perte irréparable en la personne de M. Joseph Droz, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, décédé le 9 novembre, dans sa 78^e année.

— Le journal la *Presse* a été saisi pour avoir publié un faux discours du président de la République. Cette publication avertit une vive sensation dans Paris.

ESPAGNE. — Une exposition de produits industriels et agricoles aura lieu à Madrid, le 19.

ALLEMAGNE. — Une escarmouche a eu lieu entre les avant-postes Autrichiens et Bavares, près de Fulda. On espère cependant que ce commencement d'hostilités n'aura pas de suite.

ANGLETERRE. — Les membres de l'église an-

glicaine s'agitent dans tous les recoins de l'Angleterre contre ce qu'ils appellent l'agression papale.

Le parlement est prorogé au 17 décembre.

Le ministère va soumettre au parlement un bill pour étendre la franchise électorale dans les cités, bourgs et comtés de l'Angleterre.

On lit dans l'*European Times* de Liverpool. "Le cri point de papisme se propage, mais ce cri répété par les classes moyennes ne trouve nul écho parmi la masse du peuple, au moins en Angleterre. C'est un fait étrange et qui prouve que l'évêque de Londres a eu raison de dire dans son adresse à son clergé, qu'il craignait plus le rationalisme que le catholicisme. Il est notoire que les liens de l'église anglicane sur les masses sont très faibles.

"En niant la suprématie de la couronne les catholiques ne font que ce que font les dissidents protestants qui répudient cette suprématie. Nous admettons que le mode suivi dans la formation des évêchés catholiques peut être offensant envers les protestants anglais, mais nous nions qu'il soit un motif suffisant pour faire revivre les vieilles lois de persécution ou pour en faire de nouvelles."

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ANGLETERRE.

Le banquet d'inauguration du lord maire de Londres, qui a eu lieu samedi, a été, comme d'ordinaire, une solennité politique. Le ministre des Etats-Unis a porté la parole pour le corps diplomatique. Le lord chancelier, lord John Russell et lord Campbell, ont jugé à propos de parler du Pape, et ils l'ont fait comme on pouvait l'attendre de personnes qui craignent d'être en arrière des passions et des préjugés de la nation anglaise. Lord Campbell, chef de la justice, a même trouvé convenable comme propos de table, de faire cette plaisanterie : "J'ai l'honneur d'occuper le poste distingué de grand-juge de la cour de Sa Majesté, et Son Em. le cardinal Wiseman et Sa Sainteté le Pape Pie IX seront peut-être traduits devant moi. Si Son Eminence et Sa Sainteté paraissent à ma barre, ils peuvent compter sur une impartiale justice. Le lord-maire a dit que la justice est, dans ce pays, administrée également aux personnes de toutes classes et de tous rangs. Si le Pape paraissait devant moi avec sa triple couronne, il rencontrerait la même justice que s'il était le plus humble prêtre de paroisse."

La mascarade de Guy Fawks a trouvé là son digne pendant. Nous n'aurions pas demandé mieux que de la prendre pour l'expression des sentiments grossiers d'une populace renommée dans le monde ; mais, après les fines plaisanteries du grand-juge de la cour du banc de la reine, après les cris de *hear ! hear !* qui ont témoigné, combien elle paraissaient merveilleuses, après les rires approbatifs qu'elles ont obtenus des hôtes de Guildhall, nous sommes bien forcés de reconnaître que la populace de Londres a fidèlement exprimé, à sa façon, les sentiments des protestants anglais, lorsqu'elle se livrait à ces saturnales qui ont fait pousser dans toute l'Europe des cris de dégoût.

On avait oublié d'inviter au banquet du lord-maire M. Mazzini et les autres membres, tant italiens qu'anglais, du comité national italien. C'est peut-être parce qu'ils n'ont pas eu l'esprit de retenir le

Pape prisonnier à Rome, et qu'ils ne peuvent donner à lord Campbell la satisfaction d'amener Sa Sainteté à sa barre.

—Le cardinal Wiseman est arrivé le 12, à Londres. Des réparations en cours d'exécution dans la maison que Son Eminence habite à Golden-Square, l'ont seules empêché de descendre chez-elle. La lettre qui nous annonce l'arrivée du cardinal nous dit que son intention est d'aller se fixer provisoirement au beau presbytère de l'église Saint-Georges, jusqu'à ce qu'il puisse rentrer chez lui. Là, à l'ombre d'un monument dont la construction proclame la liberté du catholicisme en Angleterre, son Eminence pourra se poser, par sa présence et son attitude, aux clameurs insensées et aux provocations injurieuses du protestantisme officiel.

La même lettre nous dit qu'il est question de déférer aux tribunaux le Bref de Pie IX qui réorganise la hiérarchie catholique, ainsi que la lettre pastorale du cardinal adressée de Rome au clergé et aux fidèles de l'archidiocèse de Westminster. Cette mesure serait prise en vertu d'anciennes lois tombées en désuétude, et que l'on croyait avoir été abrogées par le fait même de l'émancipation des catholiques. Ce projet, qui a été débattu parmi les juriconsultes de la couronne, aurait inspiré à lord Campbell les paroles qu'il a prononcées au banquet de Guildhall : "Que S. E. le cardinal Wiseman et S. S. le pape Pie IX pourraient bien être traduits devant moi !" C'est sans doute après cette campagne judiciaire que le grand chancelier d'Angleterre se dispose ainsi qu'il en a annoncé l'intention, "à fouler aux pieds le chapeau du cardinal." Ces aménités ont été dites en présence du représentant des Etats-Unis d'Amérique, qui félicitait l'Angleterre de son dévouement à la cause de la liberté civile et "religieuse !"

(Univers.)

—On lit dans le "Morning-Herald" : "Nous sommes à porter d'annoncer au public que le bref du Pape pour l'érection d'une hiérarchie territoriale dans le Sud, ne tardera pas à instituer la même hiérarchie au Nord. De même que l'Angleterre a été divisée en douze diocèses, l'Ecosse en aura 7. Jusqu'à présent, la mission catholique en Ecosse a composé 3 districts : ceux de l'Est et de l'Ouest sont présidés par deux vicaires apostoliques ; celui du Nord n'en a qu'un. Le nombre des catholiques romains s'est tellement accru en Ecosse que leur clergé a doublé depuis vingt ans. En 1830, ils avaient 60 ecclésiastiques ; ils en ont 120 en 1850."

La lettre de Lord John Russell.

Voici ce que dit l'*Univers* au sujet de cette lettre publiée dans notre dernier numéro :—

Ce n'est pas le *Punch* qui publie cette lettre ; nous la trouvons dans tous les grands journaux, qui l'accompagnent de réflexions qui ne permettent pas de douter de son authenticité.

Les catholiques d'Angleterre ne seront pas moins surpris que nous d'apprendre que la liberté de leur Eglise va jusqu'à pouvoir donner l'instruction aux Irlandais venus dans leur pays ! Telle était la mission que lord John Russell avait assignée au catholicisme, et l'indignation du ministre se soulève, en s'apercevant que cette limite est dépassée.

Quant à l'usurpation de pouvoir reprochée à tous

les documents venus de Rome, nous avouons avoir quelque peine à la comprendre. Pour que le Pape usurpe les droits de la reine Victoria, deux conditions seraient nécessaires : la première, que le Pontife romain eût reconnu la suprématie spirituelle qu'on lui reproche de méconnaître ; la seconde, que le Bref pontifical, érigeant la nouvelle hiérarchie, prétendit lier les Anglais soumis à l'autorité spirituelle de la Reine, c'est-à-dire les membres de l'église anglicane. Or, le Souverain-Pontife n'a pas poussé si loin ses prétentions ; il n'a pas plus songé à donner des lois aux protestants anglais qu'il ne prétend en imposer aux disciples de Mahomet ou de Confucius. Le Pape étant, par sa mission divine, chargé du gouvernement de l'Eglise, ne peut abandonner à eux-mêmes le clergé et les fidèles d'aucun pays, même de l'Angleterre ; mais les lois de l'Eglise et les actes de son chef n'obligent et ne peuvent obliger que ses fils. Qu'importe donc aux anglicans l'organisation intérieure d'une communion qui n'exerce sur eux aucune autorité ? On comprendrait ces alarmes si cette innovation ne pouvait s'effectuer qu'au détriment de leur propre culte. Mais les catholiques, en recevant du chef suprême de l'Eglise une nouvelle organisation intérieure, ne demandent pas à l'anglicanisme une seule obole de ce qui leur a été ravi autrefois. Non ; ils se suffisent à eux-mêmes et se contentent de la liberté. En quoi donc le Pape usurperait-il les pouvoirs de la reine Victoria ?

Pour revenir à l'autorité spirituelle du Pape, en supposant que le Pontife romain ait, en effet, les prétentions qu'on lui attribue si sottement, qu'importent aux Anglais les actes d'une autorité qu'ils ne reconnaissent pas ? Pense-t-on que l'aristocratie anglaise fût très alarmée si elle apprenait, un de ces jours, que l'empereur Souïouque a donné le titre de duc de Cambridge à quelqu'un de ses serviteurs et celui de duchesse de Kent à l'une des dames d'honneur de l'impératrice d'Haïti ? Cette nouvelle provoquerait un bruyant éclat de rires, et tout serait fini. *Punch*, qui a quelquefois l'esprit dont manque le Gouvernement, avait annoncé que lord John Russell se vengerait de l'agression du Pape en ajoutant au titre de l'évêque de Gibraltar celui d'évêque de Rome, en étendant sa juridiction à toute l'Italie. Si cette représaille eût été exercée, nous doutons que la population romaine s'en fût très vivement émue et que le gouvernement pontifical eût songé à recourir contre les anglicains italiens à des mesures semblables à celles que lord John Russell est disposé à prendre contre les catholiques anglais.

Nous avons déjà dit et nous répétons que le Pape, en donnant des Evêques à l'Angleterre catholique, n'a pas prétendu enlever à la reine Victoria le droit de faire des évêques anglicans. Notre assertion est justifiée par ce qui se passe en Irlande et dans les colonies, où la présence de prélats de l'église officielle n'a jamais empêché le Souverain-Pontife d'envoyer des Evêques pour gouverner son bercail. Lord John Russell aurait bien dû nous expliquer comment l'acte qui devient une agression en Angleterre est parfaitement légal en Irlande et dans les colonies. Le droit exercé par Pie IX est si manifeste que, dans un conflit de préséance élevé récemment en Australie entre l'évêque anglican et l'Archevêque catholique, le gouvernement anglais a décidé que l'Archevêque romain avait droit de préséance sur l'évêque officiel, qui ne devait prendre rang qu'après lui. Que signifie donc aujourd'hui la levée de

boucliers dont le catholicisme est l'objet en Angleterre ? Pense-t-on que le moment soit bien choisi pour déclarer la guerre aux ministres d'une religion qui travaillent plus que ceux de tous les autres cultes à moraliser les masses abandonnées par les Lucullus du culte officiel aux apôtres du socialisme ? En vérité, la conduite du Gouvernement est inintelligible, et nous serions tenté de la flétrir comme criminelle si elle n'était si insensée.

Comment lord John Russell ose-t-il parler " d'une nation qui a si longtemps et si noblement soutenu son droit à la liberté d'opinions civile, politique et religieuse, quand il annonce l'intention de violer les droits les plus sacrés des membres catholiques de cette nation ? La nation comprend aussi bien les catholiques que les protestants. Or, il y a en Angleterre des sujets catholiques qui, à ce titre, sont chargés de plus d'impôts que leurs concitoyens, et qui ont " longtemps et noblement soutenu leur droit à la liberté d'opinion civile, politique et surtout religieuse. Les Anglais catholiques n'ont de liberté religieuse qu'autant que la loi leur permet d'être sujets spirituels du Pape, et c'est ce qu'a fait l'acte d'émancipation en les appelant catholiques nominaux et en désignant leurs prêtres comme prêtres de l'Eglise de Rome.

La lettre de lord John Russell porte donc atteinte à la liberté religieuse d'une partie de la nation, non seulement à celle des catholiques, mais même à celle de tous les sujets qui n'acceptent pas son omnipotence spirituelle. Cela est si vrai que nous trouvons dans plusieurs journaux anglais des protestations de membres de l'église anglicane qui repoussent la dénomination de protestants. Si la lettre du ministre rencontre une vive sympathie parmi les puritains, le parti évangélique et socinien, elle soulève l'indignation d'une fraction considérable du clergé et des membres de l'église officielle.

Lord John Russell proteste contre un joug imaginaire qui menacerait sa conscience protestante, et il annonce l'intention de prendre des mesures contre la liberté de conscience des catholiques ! La logique des hommes d'Etat est bien digne de la diplomatie dont nous signalions récemment les ressources. Si la conscience de lord John Russell est si gravement troublée ; si, depuis la publication du Bref pontifical, elle est en proie au cauchemar qui lui fait entrevoir un joug de fer prêt à s'appesantir sur lui, c'est évidemment qu'il est moins anglican qu'il ne prétend l'être ; si sa conscience est troublée, c'est qu'elle reconnaît l'autorité spirituelle du Pontife romain, et que, à ses yeux comme à ceux de l'évêque de Londres, la hiérarchie anglicane est détruite.

Nous ne savons à quelle inspiration a obéi lord J. Russell en écrivant cette lettre ; mais on conviendrait avec nous que cette inspiration n'a pas été heureuse. Dans la page même où le ministre signale une usurpation de pouvoir de la part du Pape, il se permet, lui simple laïque, de faire acte d'autorité spirituelle et de condamner *ex cathedra* comme des *momeries*, des *innovations*, des *superstitions*, non pas seulement des usages liturgiques de son église, mais l'administration d'un sacrement, la *confession* et l'*absolution*, qui sont conservées, recommandées et prescrites par les lois de l'église même dont ce grand ministre s'arroge les droits de pontife ! En vérité, ce serait à croire que lord John Russell n'a jamais lu son livre de prières anglican, car il y eût appris ce qu'il ignore.

Le chef du gouvernement anglais tient évidem-

ment à compléter l'œuvre de la réformation. S'il ne veut ni confession ni absolution, l'affaire Gorham nous a révélé ses sentiments sur le sacrement du baptême, de même que certaines nominations épiscopales nous ont dit comment il entend l'exercice de la suprématie spirituelle qu'il tient de sa souveraineté. Sa lettre renferme donc une double déclaration de guerre : l'une contre l'Eglise catholique, dont il foule aux pieds les droits les plus sacrés et qu'il menace du code d'Elizabeth ; l'autre contre la partie la moins protestante de l'Eglise officielle. Lord J. Russell, cet ardent défenseur des prérogatives de la reine Victoria contre le Pape, usurpe ces mêmes prérogatives à son avantage et menace d'excommunier tout membre de la communion officielle d'Angleterre qui révoquera en doute "l'infaillibilité de l'Etat pour défendre l'infaillibilité de l'Eglise dite nationale. Cette nouvelle complication promet d'intéressantes péripéties. Nous allons voir si les anglicans qui repoussent la suprématie spirituelle de Pie IX accepteront celle de lord John Russell. Les anglicans deviendront puritains ou catholiques ; mais ils ne peuvent rester plus longtemps ce qu'ils ont été jusqu'à ce jour.

JULES GONDON.

Les journaux de Londres nous annoncent avec orgueil que les comtés se sont montrés dignes de la métropole dans les manifestations du cinq novembre. Ne voulant pas priver nos lecteurs de ces détails, nous citons :

"A Douvres, on a exécuté en effigie le Pape et le cardinal Wiseman, revêtus d'habits écarlates. Ces effigies ont été promenées dans les rues, à la grande satisfaction de John Bull, après quoi Sa Sainteté a été jetée à la mer, où, sa conscience étant plus lourde que son corps, l'effigie a quelque temps flotté, se soutenant sur la vague, puis elle a fini par s'enfoncer et disparaître. Le cardinal a été réservé pour la soirée ; il a été brûlé dans un feu de joie.

"A Hereford, l'effigie du cardinal Wiseman a été brûlée sur une pile de fagots.

"A Exeter, il y a eu grande procession du Pape, du cardinal de Westminster, de l'inquisiteur général, des nouveaux évêques et des prêtres romains déguisés en membres du clergé puritain. On a fait le tour de la cour de la cathédrale. La procession s'arrêtait de temps en temps, pour que les amateurs pussent baiser le grand orteil du Pape. Le Pape et le Cardinal ont été ensuite accrochés à un gibet et brûlés au bruit des acclamations de la populace. Les Evêques et l'inquisiteur général ont été lancés au milieu des feux de joie. La musique, pendant ce temps, exécutait le "God save the Queen !" (Dieu sauve la reine !)

"A Guildford, le Pape et le nouveau cardinal Wiseman ont été brûlés en effigie. On avait placé sur la poitrine de Sa Sainteté un placard avec cette inscription en gros caractères : "Nous, Pape Pie IX, et Sainte-impudence, notre Cardinal-Archevêque de Westminster (dont les mauvais conseils nous ont amenés, lui et nous, à cette fin intempestive), sommes condamnés à être brûlés ce soir, 5 novembre 1850."

"A Cowes, île de Wight, il y a eu aussi une procession de Guy-Fawkes. Derrière l'effigie du Cardinal venait un second personnage, petit homme vêtu de noir (un puritain), avec cravate blanche et tenant un livre à la main. Sur son chapeau on voyait en gros caractères le chiffre 30 avec les mots : "Le

traître ! Phypocrite !" Toutes les boutiques étaient fermées, les maisons et les rues désertes la population était réunie autour d'un immense bûcher sur lequel les effigies ont été brûlées."

Une lettre particulière que nous recevons de Douvres ajoute les détails suivants à ceux qui que nous reproduisons d'après les journaux :

"Le 5, dès le matin, les enfants et la populace étaient en émoi ; il y avait au château de grandes clameurs. Voici qu'à trois heures une charrette, traînée par plusieurs chevaux, s'avance aux acclamations de la foule ; c'était le char du cardinal ; un mannequin, vêtu d'une aube et couvert d'un chapeau rouge fort bien imité, était assis au milieu. Il y avait aussi la caricature du Pape. La voiture n'allait pas seule, elle était escortée par d'autres masques. Ce cortège dérisoire se rendit sur les bords de la mer, longea toute la rade, puis parcourut la ville en tout sens jusqu'à six heures du soir. Il ne faut pas croire qu'il n'y eût là que des gamins on y voyait des hommes en gants blancs, d'élégantes anglaises. Le mot de catholique était dans toutes les bouches : "C'est terrible, disait-on ; tout le monde se fait catholique, il faut bien arrêter ce mouvement ; si les catholiques se plaignent, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes ; pourquoi se séparent-ils de l'Angleterre ?" D'autres, plus exaltés encore, criaient : "Quand le cardinal Wiseman débarquera, on le brûlera lui-même en personne, lui et tous les catholiques." Ce n'étaient que des cris de ce genre, que menaces. Un des principaux marchands de la ville nous disait à nous mêmes : "Que le cardinal Wiseman prenne garde à lui ; on le traiterait comme le général Haynau." Un énorme feu de joie avait été préparé au château ; c'était là que devait se clore la fête. Les uns disent qu'on y a jeté les mannequins ; les autres qu'on les a précipités dans la mer. Dans tous les boutiques, à tous les étalages, il y avait d'énormes placards où on lisait en grosses lettres : *No Popery !* et mille autres injures ou blasphemés contre la foi catholique. Sur le char, une des poupées dérisoires figurait le Saint-Esprit ; elle fut lancée à la mer comme les autres."

"Il paraît certain que les boutiquiers ont fourni beaucoup d'argent, et si l'argent est puissant en France, il l'est bien plus en Angleterre. Et puis, il y a à Douvres, en ce moment, un membre de la Société de la Réforme, laquelle s'était donné la mission semblables dans toutes les villes de l'Angleterre.

"Maintenant je dois vous dire que ces scènes honteuses ne plaisent pourtant pas également à tout le monde. Un policeman voulut bien nous rassurer, en s'exprimant avec un sentiment de vive improbation contre ce qui se passait. On a craint les soldats catholiques, qui n'auraient jamais pu souffrir un pareil spectacle, et même leurs camarades protestants, qui les auraient certainement soutenus dans des contre-manifestations ; en conséquence, on a tenu les uns et les autres enfermés tout le jour, avec la consigne la plus sévère et la plus stricte ; ils n'ont pas eu une de leurs portes entrouvertes. Des officiers protestants ont eux-mêmes blâmé hautement ces scènes, qu'ils appellent sauvages et dégoûtantes. On en a entendu exprimer leur mécontentement dans les termes les plus vifs et aller même jusqu'à exalter le dévouement du clergé catholique près des pauvres, près des malades, dévouement, disaient-ils, qu'il faudrait encourager par la reconnaissance,

ou lieu de le confondre et de l'abattre par des insultes.

« Ce n'est certes pas là le sentiment de quelques hommes isolés, il faut le dire pour diminuer la honte qui retombe de ces hideuses manifestations sur la nation anglaise et son gouvernement, qui les laissent faire ; c'est le sentiment d'une immense classe d'Anglais, officiers et autres, qui rougissent et sont confus, disent-ils, de l'avilissement où tombent leurs compatriotes. Ils ne doutent pas même que tout ce tapage n'ait un résultat tout opposé à celui qu'on en espère, et que beaucoup de protestants, qui hésitaient encore, ne soient déterminés à abjurer et à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, en voyant par quels arguments on prétend prouver l'excellence de l'anglicanisme..... » (Univers.)

On n'a point oublié que, par arrêt du tribunal suprême de Rome, trois bandits convaincus de tentative d'assassinat sur la personne du lieutenant colonel Nardoni, de la gendarmerie pontificale, ont été condamnés à la peine de mort. On se souvient aussi qu'à la nouvelle de cette condamnation, les journaux qui ne cessent d'invoquer la clémence et le pardon au nom des glorieuses journées de 93 et de 94, se sont écriés en se voilant la face que l'échafaud politique s'incrustait dans le sol papal, que le sang allait couler de nouveau dans les Etats pontificaux, que l'inquisition frappait aux portes de la ville sainte, etc., etc.

Or, voilà qu'aujourd'hui le Saint-Père poussant ses inspirations, non dans les journaux des frères et amis, mais dans son cœur de chrétien et sa miséricorde de prêtre, commue la peine prononcée contre les trois assassins du colonel Nardoni. Pensez-vous que les feuilles rouges ont au moins la pudeur de garder le silence ? Point. Elles affilent leurs plumes fraternelles et elles écrivent *urbi et orbi* à la ville démocratique et au monde social :

« Nous l'avions bien prévu, le Pape il a point osé faire exécuter la sentence prononcée par le tribunal suprême : il sait que le sang des martyrs enfante des héros. La commutation de peine octroyée par Pie IX n'est pas un trait d'humanité : ce n'est qu'un acte de prudence. »

« Ainsi, remarque à bon droit le *Corsaire*, voilà trois brigands condamnés à mort pour tentative d'assassinat. On relève l'échafaud politique ; le Saint-Père fait grâce de la vie à ces bandits, c'est un acte de couardise. Une peine est prononcée, les frères rugissent ; la peine est remise, les frères hurlent. »

Bridez, si vous pouvez, de pareils animaux.

—On écrit de Berlin, 27 octobre :—On vient d'inventer une espèce de papier de chanvre, pour les billets de banque et effets de commerce, qu'il sera impossible d'imiter. La commission d'expertise nommée par le gouvernement est déjà entrée en négociations avec l'inventeur pour lui acheter son secret.

—Un grand nombre de réfugiés allemands et italiens viennent de recevoir l'ordre de quitter Paris. On leur a assigné diverses villes pour résidence, entre autres Tours.

—L'empereur de Russie se propose, dit-on, de faire exécuter sur la Néva, un tunnel semblable à celui qui a été exécuté par Brunel sous la Tamise. Il a demandé, dans ce but, des plans à un ingénieur français qui porte un nom célèbre, M. Alaric Falconnet.

La navigation entre Québec et Montréal est close depuis mardi, quoique cependant le fleuve soit encore libre de glaces.

—La *Gazette des Trois-Rivières*, annonce que M. Fourquin, Narcisse Laveau et Joseph Mondoux, accusés d'avoir incendié la maison d'Ecole de St. Michel d'Yamaska, ont été admis à caution.

Le même journal annonce que le bruit court que le greffier de la Paix du district va être destitué.

Port de Québec.—1078 batiments sont arrivés de la mer pendant la saison de la navigation ; le montant réuni du tonnage de ces batiments est de 436,379 tonnaux. De ces batiments, 96 sont étrangers, savoir : 45 de la Norvège, 24 des Etats-Unis, 19 de la Prusse, 3 de Russie, 2 de Portugal, 1 de Hanovre, et 1 de Hollande.

L'année dernière il n'y eut que 1064 arrivages de la mer. Plus cette année, 14.

Port de Montréal :—
1849.—Arrivages de la mer, 150, tonnaux, 37,703.
1850.— do do 221, do 46,833.
Sur le nombre des vaisseaux arrivés cette année au port de Montréal, 109 venaient des provinces inférieures.

Un Piège à Rats.—Dans la liste des nouveaux brevets accordés aux Etats-Unis, pour des inventions ingénieuses, nous en voyons figurer un accordé à M. Stephen de Margland, qui a trouvé un moyen de faire servir la science de l'optique à la construction d'un nouveau piège pour attraper les rats. Dans le piège en question se trouve un miroir arrangé de telle façon que le rat qui vient regarder l'appât voit son image réfléchi dans ce miroir, de manière à croire qu'un autre rat va lui enlever le morceau avant qu'il n'ait le temps de le saisir, et est poussé, pour ainsi dire à y mordre avec voracité. Lorsque le premier rat se trouve pris, son image est réfléchi de telle sorte par le miroir, que le second rat qui survient croit voir deux de ses confrères occupés à se disputer l'appât. Cherchant alors à le leur enlever, il se détourne sur une planchette qui cède à son poids et le précipite dans une boîte qui se trouve à l'intérieur du piège.

—Voici une découverte médicale dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs. Beaucoup d'entre eux, sans doute, portent moustaches. Ils ne se doutent pas que c'est là une excellente mesure hygiénique. C'est la « Gazette nationale et militaire » de Londres qui l'affirme. Elle prétend que les moustaches, agissant comme partie de l'appareil respiratoire, absorbent le froid de l'air avant qu'il n'entre dans les narines, et sont, conséquemment, un préservatif contre la consommation. Il en résulte, selon cette feuille, que les régimens qui portent moustaches sont bien moins sujets que les autres aux maladies des poumons.

DECES.

Hier soir, à l'âge de 80 ans, Dame Marguerite Racette, veuve de feu sieur Nicolas Letellier. Ses funérailles auront lieu Samedi matin. Le convoi partira de la demeure de son fils, rue Anne, à 7 heures et demi ; ses parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE MECANISME APPLIQUE AUX VOILES. — On vient d'inventer en Angleterre un moyen de plier les voiles de perroquet sans obliger les matelots à monter sur les mats. Cette opération s'exécute au moyen d'un mécanisme qui est placé sur le pont. La voile se serre d'elle-même, dès l'instant qu'on a abaissé la vergue à laquelle elle est adaptée, et cela en deux secondes. Pour la déployer de nouveau, et la remettre au vent, il ne faut que vingt secondes. Cette invention dans la sphère des inventions nautiques, est une des merveilles de notre époque; nul doute qu'elle ne devienne promptement d'un usage général. On la dit fort peu coûteuse et également applicable aux navires de guerre. Elle est due à un officier de la marine anglaise, M. Cunningham, secrétaire de l'Amiral Moresby.

Les marins expérimentés savent parfaitement qu'il leur arrive souvent de tenir plusieurs de ces voiles serrées pendant la nuit, pour éviter de faire monter leurs hommes sur le haut des mâts, particulièrement par des temps obscurs et humides, c'est-à-dire pour prévenir des accidents. Il en résulte de fréquents retards dans la marche des navires. Par cet admirable moyen on pourra, soit plier la voile, soit l'ouvrir au vent, sans exposer la vie du moindre mousse. Un des navires de la compagnie péninsulaire et orientale, l'*Iberia*, vient d'adopter le nouveau système, qui a réussi admirablement. Avis à notre marine.

Avis à nos Abonnés.

Nous invitons pour la **DERNIERE FOIS** nos abonnés retardataires de la ville et des campagnes à payer sans délai, le premier semestre expiré en septembre dernier. MM. les Agents sont priés de vouloir presser le remboursement des sommes dues pour le dernier semestre et nous les faire parvenir au plutôt, et de nous envoyer les noms des abonnés qui n'auront pas payé, afin que nous prenions les mesures nécessaires pour faire payer tous ceux qui doivent à notre journal.

PRIX RÉDUIT.

Le Calendrier

ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC,

POUR L'ANNÉE 1851,

Est maintenant en vente au bureau de *L'Ordre Social*, No. 5, Rue des Jardins, vis-à-vis les Halles du marché de la Haute-Ville. Prix à la Grosse, (12 douzaines,) 20s; à la douzaine, 2s; par copie 6 sous.

On peut se le procurer également en gros et en détail chez MM. J. O. Crémazie, Haute-Ville, M. Carrier, Basse-Ville, et M. A. Pelletier, Palais.

Aux Trois-Rivières, chez M. A. Larue, marchand.
Québec, 7 novembre, 1850.

CONDITIONS.

L'ORDRE SOCIAL

se publie une fois chaque semaine, le JEUDI, en 16 pages grand in-Octavo, double colonne, donnant la matière de plus de 25 volumes ordinaires, pour le minime abonnement de DIX CHELINS par année pour les abonnés de la Cité de Québec, et de SEPT CHELINS et DEMI pour les abonnés éloignés, afin qu'en payant en sus de leur abonnement les

frais de poste, ils aient le journal au même prix que les citoyens de Québec. On ne reçoit pas d'abonnement pour moins d'une année, payable par semestre, et d'avance. Pour faciliter la classe ouvrière de cette ville, nous recevons le prix des abonnements par 3 mois.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin de l'année, et de payer ce qu'ils doivent.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) au Bureau du Journal, No. 5, Rue des Jardins, Québec.

Les Messieurs suivants, nommés agent de notre Journal, sont autorisés à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Paroisses d'en Haut.

Montréal.	— — —	MM. J. B. Rolland, Libraire.
Trois-Rivières.	— — —	A. Larue, écrivain, Marché.
Répentigny.	— — —	A. Dallaire, Inst.
Sherbrooke.	— — —	D. V. St-Cyr, Et. D.
Stanstead.	— — —	M. Pabbé Champoux.
Lotbinière.	— — —	J. Filteau, écrivain, N. P.
Nicolet.	— — —	Isidore Barthe.
St. Eustache.	— — —	Casimir Hamelin.
St. Anne de la Pérade.	— — —	Damas Robin.
Berthier, (en haut)	— — —	Jos. Elz. Douville.
St. Pie.	— — —	J. F. Couté, écrivain, N. P.
Yamachiche.	— — —	J. C. Baehand.
Rivière du Loup, (en haut)	— — —	J. C. Dumoulin, écrivain.
St. Grégoire.	— — —	J. L. Pichette, Inst.
St. Augustin, (district de Mont.)	— — —	G. Bourgeois, écrivain, M. D.
St. Prosper.	— — —	Dr. Mignault, écrivain.
Rivière David.	— — —	Ol. Trudel.
Deschambault.	— — —	J. B. Comeau, écrivain.
Cap-Santé.	— — —	Isidore Belleau, Inst.
Pointe aux Trembles.	— — —	Elie Rinfret.
Ste. Foy.	— — —	F. X. Larue.
Portneuf.	— — —	B. Marquette, Inst.
Ste. Geneviève de Batiscan.	— — —	J. B. Lionnais, Inst.
St. Stanislas.	— — —	Dolphe Trudel.
Ste. Claire.	— — —	H. A. Trépanier, Inst.
Ste. Croix.	— — —	Alexis Beaulieu, march.
St. Guillaume d'Upton.	— — —	M. Couture, écrivain, N. P.
		M. Pabbé Desilets.

Paroisses d'en Bas.

Pointe Lévy.	— — —	A. Paquet, Inst.
Beaumont.	— — —	Chs. Letellier, Inst.
St. Michel.	— — —	B. Pouliot, écrivain, N. P.
St. Thomas.	— — —	J. D. Lépine, écrivain, N. P.
St. Charles, (Rivière Boyer.)	— — —	La. Labrecque, écrivain, M. D.
St. Gervais.	— — —	H. Tanguay, Marché.
St. Pierre, (Rivière du Sud)	— — —	Philippe Verrault.
St. François, ditto.	— — —	Philippe Beaulieu.
Ste. Marie (Beauce.)	— — —	Frs. Dussault, écrivain, M. D.
Islet.	— — —	L. Ballentyne, écrivain, App.
St. Anne la Pocatière.	— — —	La. Moreau, écrivain, N. P.
St. Roch des Aulnets.	— — —	La. Tremblay, écrivain, M. D.
St. Jean Port-Joly.	— — —	L. Z. Duval, écrivain, N. P.
Kamouaska.	— — —	T. A. Michaud, écrivain.
St. Paschal.	— — —	H. M. Décheane, M. D.
Rivière du Loup.	— — —	J. B. Pouliot, écrivain.
Isle-Verte.	— — —	H. Roy, écrivain.
St. Simon.	— — —	Chs. Frs. Caron.
St. Denis.	— — —	F. Jorre, écrivain.
Trois-Pistoles.	— — —	P. Fournier, écrivain.
Rivière-Ouelle.	— — —	Thos. Bégin, Inst.
Rimouski.	— — —	L. S. Garon, écrivain.
Cacouna.	— — —	J. Beaulieu, écrivain.
Malbaie.	— — —	V. Tremblay, Inst.
Bagotville, (Saguenay.)	— — —	Le. Z. Rousseau, N. P.
Chicoutimi.	— — —	T. C. Caseault, écrivain, grf.
Madawaska.	— — —	M. Pabbé Langevin.
Beaufort.	— — —	M. Pabbé Bernard.
Château-Richer.	— — —	L. C. Le François, écrivain.
Percé.	— — —	M. Pabbé Gingras.
St. Jean, Isle-d'Orléans.	— — —	M. Frs. Ferland.

Nous acceptons avec reconnaissance, les services d'un AGENT, pour chaque localité, où il n'y en a pas. Le journal est donné gratis aux AGENTS, qui s'intéressent à propager notre feuille.

IMPRIMÉ et PUBLIÉ pour les PROPRIÉTAIRES, par Stanislas Drapeau, 5, Rue des Jardins.